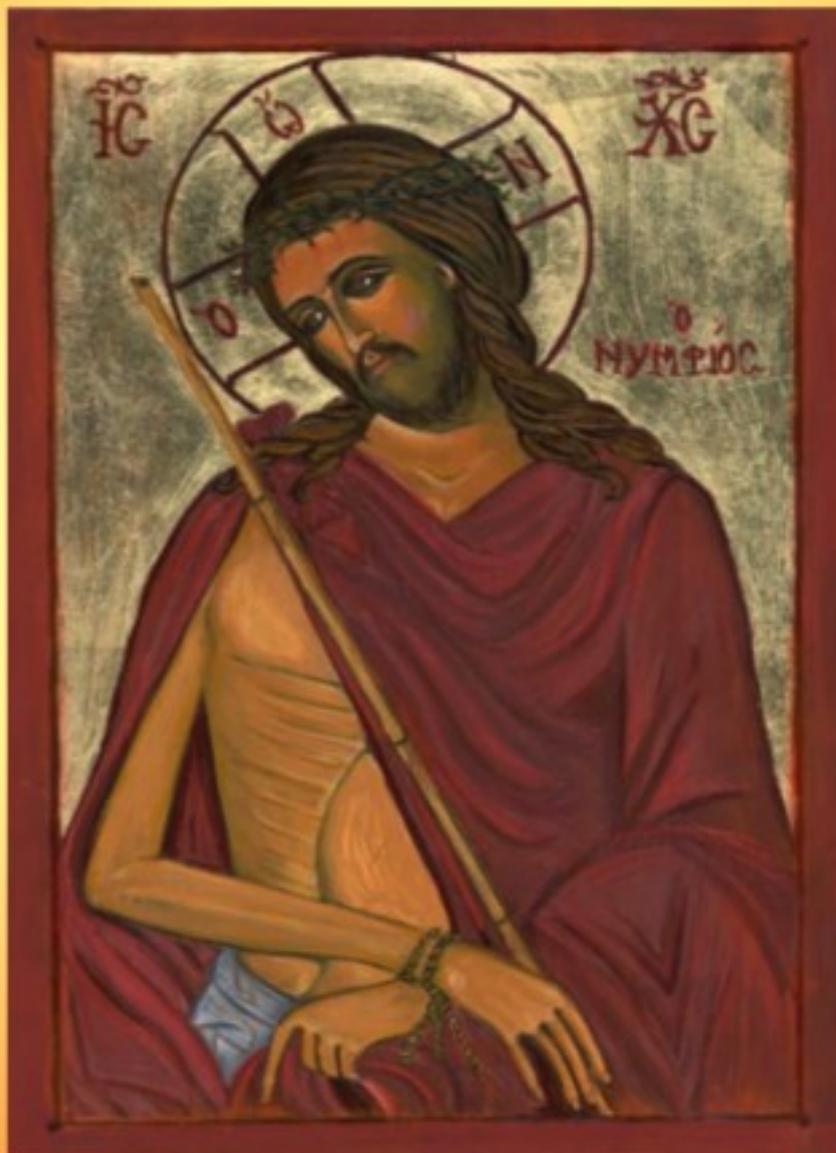


Analyse et méditation de la Passion selon saint Matthieu



Bruno Delaroche

Collection Spiritualité et Prière n° 9

En guise d'ouverture...

Analyse et méditation de la Passion selon saint Matthieu (26, 14 – 27, 66) en elle-même et comparée avec les 3 autres récits évangéliques

C'est à notre commune assignation à domicile pour raison sanitaire du printemps de l'an passé que je dois la rédaction de ces pages. Interdit de culte public comme tous les chrétiens de France, l'idée m'est venue à l'approche de la Semaine Sainte de mettre par écrit une méditation et réflexion personnelles sur le récit de la Passion selon saint Matthieu, puisque cet évangéliste accompagnait l'année liturgique 2019-2020. Pâques m'a pourtant surpris avant que j'aie pu finir le travail, de sorte que je viens de conclure lors de la Semaine Sainte de cette année.

« Analyse et méditation ». Oui, parce qu'il s'agit ici à la fois d'un examen approfondi des textes et d'une méditation spirituelle de croyant. Ainsi, objectivité et subjectivité s'entremêlent comme il se doit, je crois, dans une « lectio divina ». Le pionnier en ce domaine aura été le grand Origène d'Alexandrie-Césarée (fin IIe – milieu IIIe s.) qui tenait à l'alliance entre analyse littéraire et historique et réception dans la foi du témoignage scripturaire.

La méthode retenue n'est pas la plus usitée par les commentateurs, à savoir de parcourir le récit intégral de la Passion en passant en revue les « personnages » ou groupes qui s'y trouvent impliqués. « Partie » : le terme est à dessein mis entre parenthèses pour qu'il n'y ait pas malentendu. Il n'a pas ici le sens de rôle théâtral qu'à la fois tout acteur se donne et tout dramaturge impose à l'acteur. Il renvoie à ces postures et conduites plus ou moins voulues, assumées et subies tout à la fois par une ou des personnes au cœur d'un événement dramatique.

On ne s'étonnera pas, je pense, de ne pas trouver de « partie » de Jésus car celui-ci, dans l'esprit des évangélistes comme des chrétiens à travers l'histoire, ne fait pas nombre avec les autres humains. Il s'agit ici de *sa* Passion, qui est à la fois événement historique et mystère selon la foi, qui ne peut donc être traitée et interprétée à la manière dont nous tâchons de comprendre les mobiles et les comportements des autres humains.

Le plan adopté n'a rien de systématique et d'ordonné à une quelconque progression dans la lecture. Libre à chacun d'aller à sa guise et à son rythme, et « partie » par « partie ».

J'espère que ce type d'approche encouragera à une lecture et méditation des quatre « Passions » accueillies chacune pour elle-même, dans son unité propre ainsi qu'à une lecture et méditation de leur ensemble comme « symphonie » de la Parole de Dieu.



Bruno DELAROCHE
1^{er} avril 2021, soir du Jeudi Saint

I : La « partie » de JUDAS
II : La « partie » des grands prêtres
III : La « partie » de PILATE
IV : La « partie » de la soldatesque
V : La « partie » des disciples
VI : La « partie » des « quidams »,
individuellement, en groupe ou en
foule

Ce livret comporte une table des matières avec liens dynamiques vous permettant de vous rendre directement à l'endroit choisi. Vous pouvez la faire apparaître en cherchant dans les menus de votre lecteur PDF.

I. La « partie » de JUDAS



La pendaison de Judas, chapiteau dans la cathédrale St Lazare à Autun

1. Où tout commence de manière à la fois résolue et obscure

Matthieu : « Alors l'un des Douze, nommé Judas Iscariote, se rendit chez les grands prêtres et leur dit : 'Que voulez-vous me donner, si je vous le livre ?' » (26,14)

Pourquoi songe-t-il à livrer son maître et ami aux plus hautes autorités juives de son peuple, qui est aussi celui dont est membre Jésus ? Cela ne nous est pas dit explicitement. Tout juste lisons-nous que la phrase commence par : « Alors », ce qui indique un lien étroit de la décision avec ce qui vient de se passer juste auparavant (cf. 26,6-13). Que vient-il de se passer ? Reçu avec ses disciples dans la maison d'un particulier, Jésus s'est vu verser sur sa tête par une femme tout le contenu du flacon d'un parfum de grand prix. Alors que tous ses disciples condamnaient unanimement le geste de cette femme, Jésus fait tout pour les apaiser en expliquant ce geste comme une conduite d'amour « en vue de mon ensevelissement ». Car il vient auparavant d'annoncer pour la quatrième fois qu'il « va être livré pour être crucifié » (26,2b).

Comment Judas a-t-il reçu pareille *double* déclaration ? Le chapitre *La « partie » des disciples* conclut que tous les disciples avaient été par quatre fois avisés par Jésus lui-même qu'il allait être livré aux grands prêtres, puis crucifié, qu'ils « savaient donc ». En effet, la quatrième et dernière

fois (26, 2b), Jésus avait carrément dit : « Vous savez (...) que le Fils de l'homme va être livré pour être crucifié. » Mais entre « savoir » et « comprendre » : un abîme ! Aucun n'était intimement « préparé » à ce qui allait se passer

Donc **même Judas ?** La question mérite d'être posée et examinée. De fait, Matthieu campe un homme qui *décide de lui-même d'aller trouver les grands prêtres* et qui emploie lui aussi le verbe « livrer » à propos de Jésus. Il **sait clairement à qui livrer** celui-ci. Mais pour quoi ? Pour que s'accomplisse la « prédiction » du maître ? *Toute* cette prédiction, donc y compris la mort par crucifixion, dont Judas savait qu'elle n'était pas au pouvoir des grands prêtres, mais du seul occupant romain ? Judas paraît visiblement avoir voulu *accélérer* le « cours des choses », **comme s'il prenait Jésus au mot !** Mais *pourquoi* cette décision au plus intime de lui-même ? Mystère, ou plutôt énigme pour nous, et d'ailleurs aussi bien pour Matthieu, Marc et Luc.

Selon Matthieu, Judas savait *à qui* livrer. C'était **juste une question de montant** de la transaction. « How much ? » Et, dans sa tête, ceci n'était pas du tout une question de peu d'importance. « *Si je vous le livre...* » Une somme ridicule proposée et, c'est sûr, n'y comptez pas : je ne vous le livrerai pas. Lui aussi aurait pu ajouter à leur adresse ce qu'ils lui retourneront après, après qu'il le leur aura livré : « *Cela vous regarde* »... d'y mettre le prix !

« Ils lui remirent trente pièces d'argent. Et, depuis, Judas cherchait une occasion favorable pour le livrer. » (26,15b-16)

Ils ont eu l'intelligence de remettre un bon prix, puisque Judas prend l'argent et s'active pour remplir à son tour le contrat passé

« 'Amen, je vous le dis : l'un de vous va me livrer (...) Celui qui s'est servi au plat en même temps que moi, celui-là va me livrer' (...) Judas, celui qui le livrait, prit la parole : 'Rabbi, serait-ce moi ?' Jésus lui répond : 'C'est toi-même qui l'as dit'. » (26,21.23.25)

J'observe ici une **vérité révélée capitale**, qui s'exprime sous deux modes :

1. Jésus *ne désigne pas nommément* Judas comme celui qui va le livrer. « Celui qui s'est servi au plat » renvoie à n'importe laquelle des personnes allongées autour du plat. « *C'est toi-même qui l'a dit* » est, à mon avis, la façon subtile, pour Jésus, de renvoyer à sa liberté intérieure et à sa responsabilité propre et intime la personne qui lui demande : « Parles-tu ici de moi ? » Et le point d'exclamation que les auteurs de la *Traduction liturgique* ajoutent à la fin de cette phrase (et même chaque fois qu'elle est prononcée pendant la Passion) est un ajout très discutable car il revient à imposer qu'ici Jésus hausse le ton, s'écrie, s'agace, sort de ses gonds et de son calme.

2. « *L'un de vous va me livrer (...) Judas, celui qui le livrait...* » Selon Matthieu, il y a, entre les deux hommes, un net contraste dans le rapport au temps :

. pour Jésus, tout n'est pas déjà irrémédiablement « joué ».

. Judas apparaît comme un homme qui, au moment de cette scène *avait nettement engagé le processus* de trahison.

En conséquence, les paroles de Jésus révèlent chez lui une conscience *prémonitoire* de ce qui est en train de se tramer. Elles ne dévoilent pas une *prescience infaillible de la destinée de Judas* à laquelle celui-ci se trouverait, *ipso facto*, contraint de se soumettre aveuglément

Marc est d'un **laconisme glaçant** : « Judas Iscariote, l'un des Douze, alla trouver les grands prêtres pour leur livrer Jésus. À cette nouvelle, ils se réjouirent et promirent de lui donner de l'argent. Et Judas cherchait comment le livrer au moment favorable. » (14,10-11)

Ce Judas-là n'avait visiblement pas de grosse dette à éponger, pas d'énorme facture à régler. Il savait très bien, lui aussi, à quelle bonne porte frapper. Mais ça n'était pas une question d'argent... apparemment du moins. Non, mais, quant à la motivation de son projet, si nous ne la connaissons pas non plus, elle s'efface derrière une forme d'idée fixe, de résolution irrévocable : « [il] alla [les] trouver *pour leur livrer Jésus* ». Et quant au motif de cette résolution, l'énigme demeure à jamais

Alors que **ni** Matthieu, **ni** Marc ne fournissent **la ou les raisons** pour laquelle/lesquelles Judas décida de trahir et livrer son compagnon et maître, Luc en avance une, d'une certaine façon, à savoir que **Judas était sous l'emprise du démon**

Luc apporte en effet cet **élément nouveau, impressionnant** : « Satan entra en Judas, appelé Iscariote, qui était au nombre des Douze. » (22,3)

Enfin une motivation, un « ressort » derrière cette démarche résolue et, avouons-le tout net, non seulement criminelle (selon Matthieu, il a avoué ensuite qu'il avait livré un innocent), mais ignoble car il trahit et livra son maître et ami. Néanmoins, cette mention, par Luc, de Satan, ne va pas sans **nous poser une grave question**, à savoir celle de l'étendue de la responsabilité personnelle de Judas. Si Satan est aussi littéralement « entré » en lui, de quelle marge de liberté intérieure disposa-t-il dans la conduite qui semble avoir découlé de cette prise de possession de son être par une puissance infiniment plus puissante que lui-même, simple mortel ? Car ici, avec nombre de théologiens comme Bernard SESBOÛÉ, je ne crois pas qu'on puisse parler de Satan comme d'un *être personnel ou collectif*, qui est la marque des créatures totalement bonnes dans leur conduite (les anges ; Marie *mais* par une prévenance d'amour divine parce qu'elle a consenti à être la mère de Jésus) ou cédant au mal et aux tentations du mal mais pas d'une manière totalement consciente, lucide, résolue et continue (tous les autres humains)

« Judas partit s'entretenir avec les grands prêtres et les chefs des gardes, pour voir comment leur livrer Jésus. Ils se réjouirent et ils décidèrent de lui donner de l'argent. » (22,4-5)

C'est donc *un homme « travaillé » par Satan* qui se rend auprès de (cette fois) *deux* catégories d'autorités juives, à vrai dire l'une (les chefs des gardes) salariée par l'autre, leurs propres supérieurs (les grands prêtres), mais la double mention est très instructive. Elle révèle en effet (le complément de but « pour voir *comment leur livrer Jésus* » le prouve) qu'on n'en est plus à trancher *pourquoi* il faut le livrer, mais *comment* le faire avec succès. Judas (et Satan) ou Satan (et Judas) ont donc besoin de discuter stratégie avec les agents clés de l'opération « trahison-livraison »

J'écris à dessein « Judas (et Satan) ou Satan (et Judas) » pour indiquer qu'il y a des deux dans cette trahison, mais que je ne peux pas déterminer quel « pourcentage » de l'un et de l'autre

Jean, dont l'achèvement de l'évangile est nettement postérieur aux 3 autres évangélistes (quasi contemporains et présentant le même canevas de composition et de récit) a **en commun avec Luc** cette « entrée » de Satan en Judas, **mais** son récit en rapporte 2 :

1. une qui était déjà faite **avant la scène du lavement des pieds** au cours d'un repas : « Au cours du repas, alors que le diable a *déjà mis dans le cœur* de Judas, fils de Simon l'Ischariote, l'intention de le livrer, Jésus (...) se lève de table » etc. (13,2).

Jean ne dit pas à quand exactement remonte cette entrée. Mais, comme chez **Luc**, cela s'est passé, pour ainsi dire, *entre Satan et Judas*.

Ce qui n'est pas le cas de la « seconde » entrée :

2. l'autre, **juste après le lavement des pieds**, toujours au cours du même repas :

« Jésus fut bouleversé en son esprit, et il rendit ce témoignage : 'Amen, amen, je vous le dis : l'un de vous me livrera (...) c'est celui à qui je donnerai la bouchée que je vais tremper dans le plat'. Il trempe la bouchée et la donne à Judas, fils de Simon l'Isariote. Et, quand Judas eut pris la bouchée, *Satan entra* en lui. Jésus lui dit alors : 'Ce que tu fais, fais le vite'. » (13,21.26-27)

Différence capitale ici entre **Jean** et **les 3 autres** : Jésus annonce que l'un des Douze va le livrer... **et il leur fait savoir, par un geste, qui d'entre eux va le faire.**

Ma question, notre question alors : **pourquoi les Onze ne réagissent-ils pas** à ce geste, ne réagissent-ils pas *immédiatement* contre Judas, leur frère ? Je risque une réponse : parce que **Jésus ne leur en laisse pas la possibilité** tout simplement en *ne leur en laissant pas le temps* ! « Jésus lui dit *alors...* »

Mais une autre question surgit : **pourquoi cette seconde entrée de Satan** en Judas ? Manifeste-t-elle *une plus puissante prise de possession* de cet homme par le diable que la première entrée ? De fait, « *Satan entra en lui* », c'est beaucoup plus fort que « *le diable a déjà mis dans le cœur de Judas* ». Et *mon trouble alors s'accroît* en lisant que **c'est le geste de Jésus** de donner cette bouchée à son disciple **qui déclenche la possession démoniaque** de celui-ci.

Que reste-t-il alors de la première « entrée » qui, elle, laissait une marge de manœuvre à Judas, travaillé par la *tentation* de trahir ?

Si la seconde entrée a submergé la première, que reste-t-il de liberté à cet homme ? Sa responsabilité morale personnelle devient quasi nulle. Et par un choix de Jésus manifesté par son geste.

Si c'est bien le cas, rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'il n'y ait *pas de récit, chez Jean, d'un remords de Judas* et des conséquences de celui-ci. Dès que Jésus a été arrêté dans le jardin par la troupe armée qu'accompagnait Judas, celui-ci disparaît à tout jamais de l'évangile et des radars de l'histoire.

Mais si ce n'est pas le cas, il est donc resté à Judas une **marge de manœuvre** pour agir en être responsable, et non pas comme une marionnette manipulée en coulisse par le démon. Cela voudrait dire que la « seconde entrée » de Satan en lui n'était pas prise de contrôle totale du démon, mais emprise plus forte de celui-ci sur lui.

Je préférerais cette hypothèse car elle **sauvegarde une humanité responsable** de Judas, comme il y en eut une pour Simon-Pierre dans son triple reniement de Jésus.

Quel rôle a pu jouer **l'argent** dans la trahison ? On pourrait s'attendre à ce que le même saint **Jean** soit l'évangéliste qui étale *l'appât du gain* comme un des mobiles de cette trahison. En effet, Jean (et lui seul) donne Judas comme l'unique voix qui s'élève, indignée, pour dénoncer le geste de la femme (ici, Marie, sœur de Marthe et Lazare) qui fait une onction d'un parfum « *très pur et de très grande valeur* » (12,3a) sur les pieds de Jésus ; et Jean (et lui seul) dénonce alors Judas comme l'apôtre qui détournait à son profit une partie de la caisse commune : « *La maison fut remplie de l'odeur du parfum. Judas Isariote, l'un de ses disciples, celui qui allait le livrer, dit alors : 'Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum pour trois cents pièces d'argent, que l'on*

aurait données à des pauvres ?' Il parla ainsi, non par souci des pauvres, mais parce que c'était un voleur : comme il tenait la bourse commune, il prenait ce que l'on y mettait. » (12,3c-6)
Or il n'en est rien dans le récit johannique, qui ne comporte aucune mention de transaction monnayée entre Judas et les grands prêtres. Seule son apparition, plus tard, avec « des gardes envoyés par les grands prêtres et les pharisiens » (18,3), dans un jardin de l'autre côté du Cédron, dévoile implicitement une complicité entre lui et les autorités religieuses (et les pharisiens, écartés, eux, du complot par Matthieu, Marc et Luc).

Matthieu et Luc font état d'une remise d'argent en contrepartie de la « livraison » du Nazaréen. Encore que seul Matthieu décrit cette remise, **Luc** se contentant d'un « ils décidèrent de lui donner de l'argent. » (22,5) A la « livraison » seulement ?

Chez **Marc**, même « scénario » que chez **Jean**, et cela ne me surprend pas outre mesure. Jésus une fois dénoncé par le baiser que son disciple lui donne devant une foule en armes et une fois arrêté, Judas disparaît tout aussi définitivement... sans même que nous sachions si ceux à qui il l'a livré ont tenu leur promesse de lui donner « de l'argent », et ce qu'il a bien pu faire de cet argent...

2. Un temps comme « suspendu » : quand Judas est, avec ses frères, du déplacement vers le mont des Oliviers

Alors que **Jean** rapporte que Judas a quitté Jésus et les onze apôtres avant la fin du repas, **les trois autres évangélistes** le comptent parmi les autres et avec Jésus, suivant celui-ci au sortir de la maison du repas, et se rendant avec eux tous sur le lieu-dit « Mont des Oliviers », jusque dans un jardin. **Judas a** même, selon Matthieu et Marc, **chanté avec ses frères le Halle** (psaumes 112 (111) à 117 (118) chantés à la fin du repas pascal) juste avant qu'ils ne quittent la maison (Mt 26, 30 ; parallèle en Mc 14, 26).

Judas semble s'être **éclipsé sur la route**. Dans quel but ? La suite le dit : pour rejoindre la troupe des gardes du Temple envoyée par les chefs des prêtres afin d'arrêter Jésus et la conduire au lieu même où ils pourront le faire

3. Où tout est noué : dans le jardin de Gethsémani. Les différents baisers.

Matthieu

« Jésus parlait encore lorsque Judas, l'un des Douze, arriva, et avec lui une grande foule armée d'épées et de bâtons, envoyée par les grands prêtres et les anciens du peuple. Celui qui le livrait leur avait donné un signe : 'Celui que j'embrasserai, c'est lui : arrêtez-le.' Aussitôt, s'approchant de Jésus, il lui dit : 'Salut, Rabbi !' Et il l'embrassa. Jésus lui dit : « Mon ami, ce que tu es venu faire, fais-le. » (26,47-50a)

Voilà **au moins la quatrième fois** qu'il nous est parlé de cet homme dans l'évangile selon Matthieu, et les deux précédentes, c'était très peu de temps auparavant. Pourquoi donc la répétition « l'un des Douze » ? Il me semble qu'elle est une façon, chez Matthieu (et Marc), de souligner l'appartenance de Judas au groupe des Douze, *en toutes ses actions*. Y compris donc,

très paradoxalement, au moment où il *apparaît dans le récit*, tout fraîchement, comme une *personne individuelle* qui pose des actes singuliers, par lui-même et non pas ou non plus dans la solidarité des Douze

Je me sens de la sorte incité, lecteur, auditeur, croyant, membre de l'Église, incité vivement à reconnaître, même douloureusement, que *c'est bien l'un des Douze* qui s'est rendu chez les grands prêtres, l'un des Douze qui s'est vu remettre 30 pièces d'argent pour salaire de son travail, qui a guidé une foule en armes jusqu'à Jésus, qui a salué celui-ci comme un élève salue son professeur et qui l'a embrassé comme... comme qui au juste ? En ce temps-là, en Judée, les adultes juifs disciples d'un « rabbi » avaient-ils l'habitude de lui faire la bise

Je ne sais. Mais ce que je remarque immédiatement, c'est que Jésus, une fois bisé par Judas (et le verbe grec ici est φιλεῖν, « donner un baiser » avec le préverbe κατα qui impose de comprendre un baiser appuyé et de traduire « embrasser affectueusement »), ne lui retourne pas un : « Mon élève » mais : « Mon compagnon » (26,50), traduction de εταιρος plus juste que « ami » (*Traduction liturgique*). En effet, « ami », c'est φίλος, le substantif que Jean met sur les lèvres de Jésus au cours du dernier repas : « Je ne vous appelle plus serviteurs, mais amis » (15,15), et comme par hasard dans ce long discours que Jésus adresse aux... Onze, puisque Judas est sorti.

Marc

« Jésus parlait encore quand Judas, l'un des Douze, arriva, et avec lui une foule armée d'épées et de bâtons, envoyée par les grands prêtres, les scribes et les anciens. Or, celui qui le livrait leur avait donné un signal convenu : 'Celui que j'embrasserai, c'est lui : arrêtez-le et emmenez-le sous bonne garde'.

À peine arrivé, Judas, s'approchant de Jésus, lui dit : 'Rabbi !' Et il l'embrassa. Les autres mirent la main sur lui et l'arrêtèrent. » (14,43-46)

Nous avons là quasi le même texte que chez Matthieu, sauf que chez Marc Judas est un donneur d'ordres plus catégorique et sans état d'âme. La preuve : il fait une bise très ordinaire (verbe φιλεῖν) et Jésus ne répond rien à celle-ci.

Luc

« Il parlait encore quand parut une foule de gens. Celui qui s'appelait Judas, l'un des Douze, marchait à leur tête. Il s'approcha de Jésus pour lui donner un baiser. Jésus lui dit : 'Judas, c'est par un baiser que tu livres le Fils de l'homme ?' » (22,47-48)

Cette fois, il n'y a pas qu'une juxtaposition (Judas – la foule). La **foule est commandée et conduite par Judas**. Il apparaît même comme celui qui a *décidé* cette descente en masse car les vrais commanditaires sont passés sous silence. La foule n'est pas décrite d'emblée par Jésus comme une foule en armes, cela sera dit plus tard. Judas est de bout en bout celui qui prend les devants. Ainsi est-il dit qu'il s'avance tout près de Jésus. Et c'est « *pour* lui donner un baiser »... vite fait. N'usant que d'un complément de but, Luc ne nous garantit pas que Judas a effleuré la joue de son vis-à-vis

Jean

« Judas, qui le livrait, connaissait l'endroit [sc. : le jardin de Gethsémani] car Jésus et ses disciples s'y étaient souvent réunis. Judas, avec un détachement de soldats ainsi que des gardes envoyés par les grands prêtres et les pharisiens, arrive à cet endroit. Ils avaient des lanternes, des torches et des armes. » (18,2-3)

Judas n'a pas guidé au hasard cette troupe. Il savait le bon endroit où il fallait se rendre pour être à peu près sûr d'y trouver Jésus et ses très proches.

Et, parvenus à cet endroit, il n'y a ni signe de reconnaissance donné d'avance par lui, ni baiser, ni dialogue entre les deux hommes. Pourquoi Jean aurait-il repris le triple récit évangélique sur ce baiser (appuyé, ordinaire ou esquissé) ? Le dernier tête-à-tête entre les deux hommes avait eu lieu pendant le repas, tout était comme « joué » depuis. La preuve : Judas à peine arrivé dans le jardin disparaît totalement de la scène. Tout se passe à présent entre « lui » et « eux », et « il » prend les devants « Qui cherchez-vous ? » (18,4)

4. ... et comment tout finit (ou pas) pour Judas

Matthieu est le seul des 4 évangélistes à raconter l'après « trahison-livraison » : le constat de l'issue réservée à Jésus, le remords, les aveux publics, l'abandon de l'argent empoché pour prix de sa trahison, son propre abandon par ses complices, son suicide :

« Alors, en voyant que Jésus était condamné, Judas, qui l'avait livré, fut pris de remords ; il rendit les trente pièces d'argent aux grands prêtres et aux anciens. Il leur dit : 'J'ai péché en livrant à la mort un innocent' ; ils répliquèrent : 'Que nous importe ? Cela te regarde !' Jetant alors les pièces d'argent dans le Temple, il se retira et alla se pendre. » (27,3-5)

Matthieu n'est pourtant pas le seul des évangélistes à raconter la fin de Judas.

Un autre l'évoque, *mais* pas dans son évangile. C'est donc **Luc**, au début de ses *Actes des Apôtres* (Ac 1,15-20). Il y produit *un tout autre récit* de cet « après » :

« En ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères qui étaient réunis au nombre d'environ cent vingt personnes et il déclara : 'Frères, il fallait que l'Écriture s'accomplît. En effet, par la bouche de David, l'Esprit Saint avait d'avance parlé de Judas, qui en est venu à servir de guide aux gens qui ont arrêté Jésus. Ce Judas était l'un de nous et avait reçu sa part de notre ministère ; puis, avec le salaire de l'injustice, il acheta un domaine ; il tomba la tête la première, son ventre éclata et toutes ses entrailles se répandirent. Tous les habitants de Jérusalem en furent informés, si bien que ce domaine fut appelé dans leur propre dialecte Hakeldama, c'est-à-dire Domaine-du-Sang. Car il est écrit au livre des Psaumes :

*'Que son domaine devienne un désert
et que personne n'y habite.'* (cf. Ps. 68 (69), 26, version grecque)

et encore :

'Qu'un autre prenne sa charge.' (cf. Ps. 108 (109), 8). »

Ici, **aucun remords du traître**. Il a touché pour son forfait, il a empoché le fric, il l'a investi dans un achat de terre. Mais il n'a pas profité de sa trahison. Un accident idiot, dans le champ lui-même, entraînant perforation des intestins, hémorragie générale, mort assez rapide, somme toute, mais « dégueu » et surtout, mort bêtasse... Sans fleurs ni couronnes...

Il est plutôt étonnant que Luc n'ait pas raconté la fin du traître dans son récit évangélique. En effet, que Judas se soit suicidé ou qu'il ait péri par accident, de toutes les façons, suite à la constitution pascale de l'Église, il aurait été procédé par la communauté à son remplacement parmi les Douze. Les deux citations de psaumes vaudraient tout autant comme leçons morales de l'épilogue du récit matthéen.

Le côté marginal de cette version apparaît aussi dans le fait qu'à ma connaissance il n'a connu aucune postérité historique dans la suite de la littérature chrétienne.

5. Postérité des 4 récits évangéliques

Il ressort que, dans la mémoire collective chrétienne, **c'est**, me semble-t-il, **le récit de Matthieu qui a le plus imprégné l'Église**. Pourquoi

- sans doute parce que, avec Luc, c'est le **seul qui livre un récit « complet »** : avant – pendant – après.

- sûrement parce que, à la différence de Luc (outre le fait que le récit de Luc n'est pas inséré dans celui de la Passion, mais comment aurait-il pu l'être, vu sa version si peu édifiante moralement ?), **Matthieu** nous transmet **un récit avec plein de détails** (la transaction, le montant de la somme donnée, dans le jardin le tendre baiser puis le dialogue entre Jésus et Judas, le remords, la scène dramatique entre Judas et les grands prêtres et anciens, les pièces jetées par Judas sur le dallage du Temple, son suicide, la décision des grands prêtres à propos des pièces.

Il faut y ajouter **l'intérêt catéchétique** de premier plan de disposer, chez Matthieu, d'un **parallèle complet entre Pierre et Judas**.

En ce qui concerne la Passion et Judas, la version de Matthieu est, des 4 récits, celle qui a, de loin, inspiré le plus les romanciers et cinéastes précisément parce qu'elle laisse une grande place à la **psychologie des personnages** en scène (Judas, les grands prêtres, mais aussi Jésus) et à la question de la **liberté extérieure et intérieure** des humains.

De ma méditation je retire que, globalement, le **récit de Matthieu est** attirant et attachant en ce qu'il est **plein d'« hommerie » et d'humanité mêlées**. Pas de possession et de manipulation sataniques comme chez Luc et Jean. Là où Marc est très sobre, même « sec », et nous laisse sur notre faim quant à la suite et l'issue de l'affaire pour le traître, Matthieu déploie une *mise en scène totale* qui met à nu les sentiments humains, qui dévoile sans apprêts en tout être humain à la fois son « hommerie » (selon le mot de Blaise PASCAL), c'est-à-dire ses bassesses, ses illusions, son esprit intéressé (le « how much ?) *et* son humanité intime qui ressurgit avec le remords et les aveux... même si la route ne *doit* pas s'arrêter là, sinon, comme chez Judas, c'est le dégoût, voire la haine de soi-même qui conduisent au désespoir et, de là, au suicide.

Abandonné même de ceux avec qui il avait passé ce contrat, dont il croyait en toute bonne foi qu'il ne mènerait pas à la mort de Jésus (c'est mon interprétation de ce qui s'est passé dans la tête et le cœur de Judas, en rapport avec son passé, qui lui était resté avec son surnom, l'Isariote, désignant un ancien zélote, mais ce serait trop long à expliquer ici), Judas ne vit plus rien d'autre à faire que de « se retirer » (du monde, des humains, de la vie terrestre... carrément de lui-même), c'est-à-dire de se supprimer (« **il se retira et alla se pendre** »).

Mais **abandonné aussi de Jésus ??**

Judas – Pierre... le traître – le renégat... une question (parmi quelques milliers d'autres !) m'habitera jusqu'au Ciel : pourquoi Simon dit « Pierre » a-t-il reçu la grâce, après son triple reniement, de rencontrer le visage et le regard de Celui qu'il venait de renier (et malgré une solennelle promesse en public de ne jamais faire cela)... et pas Judas, dit « l'Isariote », qui ne le trahit qu'une fois, et peut-être pas contre de l'argent ??

II. La « partie » des grands prêtres



Gerrit van Honthorst, Le Christ devant le grand prêtre Caïphe (huile sur toile, 1617), National Gallery, Londres, Royaume-Uni.

1. En amont, le contrat passé avec Judas

Matthieu : « Les grands prêtres (...) lui [sc. : à Judas] remirent trente pièces d'argent. » (26,15b)

30 pièces d'argent ? Mazette, il fallait les sortir ! C'était du *vrai* argent, pas « de l'argent », comme on dit communément à nos époques démonétisées et même de monnaie virtuelle.

C'est passé dans les manuels d'histoire sous l'expression « trente deniers » et, comme on ne comprend fichtrement plus rien à ce que pouvait représenter un denier et que 30 n'est pas un si gros chiffre, nous avons pris l'habitude de penser que c'était pas cher payé, en tout cas compte tenu de la personne qu'il s'agissait de trahir et de livrer. En réalité, c'était une coquette somme,

mais les grands prêtres s'étaient depuis longtemps constitué un joli magot. Ne vous inquiétez pas pour eux : ça n'a pas fait de trou dans leur caisse.

Ce montant pourrait être rapproché d'un autre qui apparaît dans le Nouveau Testament parce que, dans les deux cas, Judas se trouve au premier plan de la scène. Il s'agit de ce qui s'est passé à Béthanie, 6 jours avant la dernière Pâque terrestre de Jésus, quand, celui-ci étant reçu dans la maison de Lazare, Marthe et Marie, cette dernière vint s'agenouiller devant Jésus allongé pour le repas et versa sur ses pieds l'intégralité d'une livre (donc un demi-kilo !) « d'un parfum très pur et de très grande valeur », ce qui eut pour effet secondaire d'embaumer la maison tout entière. « Judas Iscariote, l'un de ses disciples, celui qui allait le livrer, dit alors : ' Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum pour trois cents pièces d'argent, que l'on aurait donné à des pauvres ? ' » La scène est rapportée ainsi par **Jean** (12, 1-8), **mais pas par Matthieu**, qui raconte bien (comme Marc) un versement de parfum très cher sur la tête de Jésus, mais soulevant une indignation collective et sans mention d'un montant du prix de ce parfum.

Je ne pense donc pas qu'un rapprochement des deux textes soit pertinent et fructueux spirituellement. Sinon, ne serions-nous pas tentés de considérer qu'avec le prix estimé du parfum dans le récit johannique Judas avait de quoi trahir 10 fois son maître et ami ?

Le **rapprochement le plus pertinent**, à coup sûr, est à effectuer avec le *soubassement scripturaire* de cette mention « trente deniers ». Car il y en a un, c'est indubitable. Nous lisons dans le **Livre de Zacharie**, au chapitre 11, une sorte de parabole. Le Seigneur demande au prophète, son serviteur, de faire paître des brebis, mais la mésentente survient entre le troupeau et son berger, de sorte qu'elles sont livrées à leur sort funeste, signe de rupture entre Dieu et son peuple Israël. Le berger reçoit alors par révélation l'ordre de s'adresser aux acheteurs de brebis : « Je leur dis alors : Si cela vous semble bon, donnez-moi mon salaire, sinon n'en faites rien'. Ils pesèrent mon salaire : trente pièces d'argent. Le Seigneur me dit : 'Jette-le au fondeur, ce joli prix auquel ils m'ont apprécié !' Alors, je ramassai les trente pièces d'argent et je les jetai au fondeur dans la maison du Seigneur. » (Za 11, 12-13)

En lisant le passage *tout entier*, nous le retrouvons en filigrane dans le récit matthéen. Judas y apparaît alors comme *l'homme qui pense être l'homme de la situation*, disposé à recevoir de ses supérieurs la mission pour laquelle il leur manque quelqu'un. Néanmoins, à la différence du berger de Za, il demande son salaire *avant* d'avoir accompli cette mission. Et il apparaît aussi comme celui qui *va livrer le berger lui-même*, le « vrai » d'après l'intéressé, le faux, l'imposteur aux yeux des grands prêtres. Grâce à ce filigrane scripturaire, nous voyons qu'il ne s'agit pas de savoir si Judas fut payé à un prix correct, mais de méditer sur le *profond et tragique mépris* envers Jésus qui habitait le cœur de ceux qui *profitèrent* de la démarche de l'un de ses disciples pour se débarrasser du Maître. « Jette-le, ce joli prix auquel ils m'ont apprécié ! »

Évidemment, *si* le berger de la parabole zacharienne est ni plus ni moins que Dieu, alors, les marchands, les acheteurs de brebis auraient eu beau, au lieu de 30 pièces de bel et bon argent, en proposer à leur Berger divin 30 000, que dis-je ? 30 000 millions, que dis-je 30 000 milliards, et de l'or le plus pur, celui-ci aurait continué indéfiniment d'en rire divinement et de répéter jusqu'à la fin des temps : « Jette, jette ! »

2. L'arrestation dans le jardin : présents en sous-main ou physiquement

« Jésus parlait encore lorsque Judas, l'un des Douze, arriva, et avec lui une grande foule armée d'épées et de bâtons, envoyée par les grands prêtres et les anciens du peuple. » (26,47)

Les grands prêtres sont physiquement absents de la scène de l'arrestation. En fait, *il leur suffit de télécommander* : Judas, la troupe des porteurs d'épées et de bâtons. Autant de bonshommes, d'épées et de bâtons derrière lesquels se cachent les « patrons »...

Mais une exception ici : **Luc**, qui rapporte que « parut une foule de gens » (22,47a), donc peut-être pas seulement des soldats du Temple mais, dans l'ensemble, une troupe hétéroclite, *Judas ayant peut-être de son côté recruté* pour l'occasion des hommes de main.

Et puis, cette fois, la présence physique des grands prêtres et anciens et de leurs « satellites » : « Jésus dit alors à ceux qui étaient venus l'arrêter : grands prêtres, chefs des gardes du Temple et anciens »... (22,52a)

« 'Mon ami, ce que tu es venu faire, fais-le ' Alors ils s'approchèrent, mirent la main sur lui et l'arrêtèrent. » (Mt 26, 50)

Qu'est-ce que Judas était venu faire au juste ? Qu'est-ce que Jésus entend par là ?

Nous ne le saurons pas. Chez **Matthieu**, Jésus n'est pas l'omniscient (apparent) de chez Jean. Je pense que Jésus dit seulement à son ami : « Si tu es venu dans ce jardin pour y faire, toi, personnellement, quelque chose de précis, voici le moment : fais-le, j'y consens... » Mais que se passe-t-il alors aussitôt, de la part de Judas ? *Rien, rien du tout*. Il ne bouge pas d'un pouce, il reste comme figé sur place. Il assiste à ce que les autres font, et sans traîner, sans tergiverser. Quoi ? Eh mais, ils appliquent les ordres. De Judas ? Vous voulez rire : des grands prêtres, de ses patrons, quoi !

Le drame est noué en quelques secondes. Les plus ahuris ne sont pas, à mon avis, les Onze, mais le douzième. C'est mon interprétation. Comme Matthieu ne nous fournit aucune clé, libre à nous d'en chercher une, et même plusieurs.

Judas avait une « partie » à jouer, c'est clair au début de l'affaire. Ça l'est aussi jusqu'à leur arrivée dans le jardin. Après... Après ? Je pense qu'il croyait que ce serait à Jésus de jouer sa partie, sa vraie partie, enfin ! Mais rien, rien de rien. Seulement ce « Mon ami, ce que tu es venu faire, fais-le. » Il résonne dans l'air du soir comme a résonné une fois et vont résonner plus tard les « C'est toi qui l'as dit ».

Le drame est noué. Un engrenage pour Judas avant tout. Nous connaissons la suite... pour lui. Mais il est bon et juste de la voir aussi du côté des grands prêtres.

3. La comparution chez Caïphe et la condamnation à être livré à Pilate

« Ceux qui avaient arrêté Jésus l'amènèrent devant Caïphe, le grand prêtre, chez qui s'étaient réunis les scribes et les anciens (...) les grands prêtres et tout le Conseil suprême cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mettre à mort. » (26,57.59)

Le lecteur ou auditeur d'aujourd'hui risque d'y perdre son... hébreu : « le grand prêtre... les grands prêtres », pourquoi ? Tout simplement parce que, s'il n'y en avait qu'un à exercer la charge comme telle pendant le mandat imparti, ses prédécesseurs formaient collégalement avec lui un conseil de surveillance des affaires religieuses du judaïsme, dont d'autres notables (les « anciens ») faisaient partie.

La recherche de témoignages à charge est un classique du genre judiciaire, sauf que, ici, les juges qui vont avoir à prononcer un verdict sont *en même temps* les procureurs, les accusateurs !

« Le faire mettre à mort », et non pas « le mettre à mort » car les Romains venaient de retirer à ces autorités religieuses juives le droit de prononcer une sentence de mort contre qui que ce soit. Ce qui n'empêchait pas les mouvements de foule plus ou moins spontanés ou manipulés avec de temps à autre, une bonne lapidation vite fait, bien fait, sans en avoir demandé l'autorisation préalable aux autorités d'occupation (ex. : Stéphane/Étienne, Jacques cousin de Jésus).

Chez **Luc**, les choses se passent en 2 temps, mais avec une unité de lieu, à savoir « la résidence du grand prêtre. » (22,54)

1. Jésus y est conduit ligoté, passé à tabac et injurié par des gardes, et passe la nuit dans une sorte de cachot.

2. au matin, « le collège des anciens du peuple, grands prêtres et scribes » (22,66) se réunit et il comparaît devant lui.

Luc est en retrait par rapport au rôle de Caïphe. Son nom n'est même pas prononcé. C'est **un collectif** qui interroge, qui juge et qui condamne. « Ils » :

« Lorsqu'il fit jour, se réunit le collège des anciens du peuple, grands prêtres et scribes, et on emmena Jésus devant leur conseil suprême (...) Ils lui dirent : 'Si tu es le Christ, dis-le nous. Il leur répondit : 'Si je vous le dis, vous ne me croirez pas ; et si j'interroge, vous ne répondrez pas. Mais désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la Puissance de Dieu.' Tous lui dirent alors : 'Tu es donc le Fils de Dieu ?' Il leur répondit : 'Vous direz vous-mêmes que je le suis'. Ils dirent alors : 'Pourquoi nous faut-il encore un témoignage ? Nous-mêmes, nous l'avons entendu de sa bouche.' L'assemblée tout entière se leva, et on l'emmena chez Pilate. » (22,66-71 – 23,1)

... tandis que, selon **Matthieu** :

« Alors le grand prêtre se leva et lui dit : 'Tu ne réponds rien ? Que dis-tu des témoignages qu'ils portent contre toi ?' »

« Le grand prêtre lui dit : 'Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si c'est toi qui es le Christ, le Fils de Dieu.' » (Mt 26,62-63)

Caïphe est ulcéré par le silence de Jésus. C'est non seulement pour lui de l'impertinence mais un tel silence empêche les accusateurs et le tribunal de tourner à leur avantage toute réponse de l'accusé.

« ... nous dire si c'est toi qui es le **Christ**, le Fils de Dieu.' »

Le « gros mot » est lâché, je veux dire celui que Caïphe avait tout fait jusque-là pour ne pas le prononcer : « Christ », ou « Messie ». Cessons de tourner autour du pot : dis-le nous une bonne fois pour toutes, dis-le toi-même plutôt que de te cacher derrière ceux qui le croient et le proclament sur les toits.

« Alors le grand prêtre déchira ses vêtements en disant : 'Il a blasphémé ! Pourquoi nous faut-il encore des témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème ! Quel est votre avis ?' Ils répondirent : 'Il mérite la mort.' » (26,65-66)

Marc raconte de même :

« Alors s'étant levé, le grand prêtre, devant tous, interrogea Jésus : 'Tu ne réponds rien ? Que dis-tu des témoignages qu'ils portent contre toi ?' Mais lui gardait le silence et ne répondait rien. Le grand prêtre l'interrogea de nouveau : 'Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ?' Jésus lui dit :

'Je le suis.

Et vous verrez le Fils de l'homme
siéger à la droite du Tout-Puissant

et venir parmi les nuées du ciel' (cf. Dn 7,13 ; Ps 109 (110),1)

Alors le grand prêtre déchire ses vêtements et dit : 'Pourquoi nous faut-il encore des témoins ? Vous avez entendu le blasphème. Qu'en pensez-vous ?' Tous prononcèrent qu'il méritait la mort. » (14,60-64)

Mais si **Matthieu et Marc** font apparaître en Caïphe le magistral **maître du jeu** au sein de ce tribunal (grands prêtres, anciens et scribes, le dernier groupe étant appelé par Marc « tout le Sanhédrin » (14,55) ou Conseil suprême, idem selon Luc), c'est **Jean** qui met en lumière le **rôle capital de Caïphe** très **en amont du procès** proprement dit.

Déjà, bien des jours avant la fameuse Pâque des Juifs qui sera aussi, selon la foi de l'Église, « la Pâque de Jésus », il y avait eu des conciliabules sans fin entre grands prêtres (avec des pharisiens) au sujet de Jésus et de son enseignement provoquant, mais ne débouchant sur aucune décision consensuelle (7, 53 : « puis ils s'en allèrent chacun chez soi »). Et puis voici la goutte d'eau qui fait déborder le vase : l'affaire Lazare ! Car ce retournement d'un mort-et-bien-mort en vivant-comme-vous-et-moi a suscité chez de nombreux Juifs la foi en Jésus le Nazaréen. D'où une convocation en bonne et due forme du fameux Conseil, un « conseil de guerre », somme toute. « Qu'allons-nous faire ? » Et c'est alors que Caïphe prend la parole et lance à ses collègues déboussolés : « Vous n'y comprenez rien ; vous ne voyez pas quel est votre intérêt ; il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple et que l'ensemble de la nation ne périsse pas » (11, 49b-50). **Jean** commente : en fait, ces paroles-là lui étaient *inspirées par Dieu*, même s'il n'en avait pas conscience.

Revenons à **Matthieu** pour la suite...

« Le matin venu, tous les grands prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus pour le faire mettre à mort. Après l'avoir ligoté, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Pilate, le gouverneur. » (27,1-2)

Ce « tinrent conseil » surtout pour signifier qu'ils se réunirent à *nouveau* (après une bonne nuit dans un bon lit suivie d'un copieux petit-déjeuner ; et Jésus ?? je m'aperçois qu'il va mourir après une nuit sur le sol d'un cachot et à jeun depuis 18 heures environ...) pour se confirmer entre eux que le « fruit » était mûr, qu'on disposait de quoi convaincre le représentant de Rome que l'individu en question méritait la mort. Donc, juste un petit tour de table pour se répartir entre eux les prises de parole tout à l'heure, devant les Romains.

4. Le retour de Judas et sa liquidation politique

« Ils répliquèrent [à Judas] : 'Que nous importe ? Cela te regarde !' »

« Les grands prêtres ramassèrent l'argent et dirent : 'Il n'est pas permis de le verser dans le trésor, puisque c'est le prix du sang.' Après avoir tenu conseil, ils achetèrent avec cette somme le champ du potier pour y enterrer les étrangers. Voilà pourquoi ce champ est appelé le Champ-du-Sang. Alors fut accomplie la parole prononcée par le prophète Jérémie :

'Ils ramassèrent les trente pièces d'argent, le prix de celui qui fut mis à prix, le prix fixé par les fils d'Israël,
et ils les donnèrent pour le champ du potier
comme le Seigneur me l'avait ordonné'. (27,4b-10)

(La *traduction officielle liturgique* renvoie ici à Jr 32, 6-9 **mais** la citation par Mt n'a qu'un très lointain rapport avec Jr 32,9 où un champ dit « d'Anatoth » est, sur ordre du Seigneur, acheté par Jérémie pour 17 pièces d'argent)

C'est la première fois que nous lisons ou entendons l'expression : « *Cela te/vous regarde* ». Il y en aura une seconde tout à l'heure, tout à la fin du procès « romain », le procès où l'ultime juge humain fut Pilate. Que signifie-t-elle ici ? À mon avis, et dans le contexte précis du récit, la même chose que le « *C'est toi qui le dis* » de Jésus à Judas, puis de Jésus à Caïphe. Attention ! Non pas avec l'interprétation paresseuse que j'entends trop souvent, qui en fait un équivalent de la réplique enfantine censée clouer le bec de l'autre : « *C'est celui qui le dit qui l'est !* » et qui, elle, justifie pleinement un point d'exclamation final. Non le sens est plutôt, je pense : « Assume *tes* responsabilités. Je (nous) ne suis (sommes) pas à *ta* place. »

« '*C'est le prix du sang.*' » Je m'interroge un moment sur cette tournure. Le prix du sang répandu *par le suicide de Judas....* ou par *l'exécution de l'homme* que Judas a livré ? Je penche nettement en faveur de ce second sens. Ces 30 pièces d'argent, ça a été le prix d'une trahison (utile, certes, mais une trahison), c'est de l'argent « sale », donc pas question de le mélanger avec l'argent du trésor du Temple, constitué, lui, du fruit d'opérations parfaitement *clean* (hum !).

Et puis un argument « massue », d'ordre chronologique, contre la première interprétation : comment imaginer que le conseil tenu entre grands prêtres à propos de l'utilisation de l'argent jeté par Judas dans le Temple se soit déroulé *après son suicide* (et la diffusion de la nouvelle de celui-ci) ? Les grands prêtres auraient donc attendu le suicide et la nouvelle pour venir ramasser dans le Temple les 30 pièces. Invraisemblable

« Alors fut accomplie la parole prononcée par le prophète Jérémie :
'Ils ramassèrent' » etc. (27,9-10))

Hum ! à nouveau. Objection, votre Honneur. Je ne trouve pas ce texte-là chez le prophète Jérémie (Jr 32, 8b-9) mais : « Je compris que c'était là une parole du Seigneur et j'achetai le champ d'Anatoth à Anaméel, le fils de mon oncle, et je lui pesai l'argent : dix-sept pièces d'argent. » 17... 30 : où est l'erreur ? À moins que, par suite d'une forte dévaluation monétaire, les 17 pièces du début du VI^e siècle avant J-C en aient valu 30 vers l'an 30 de notre ère ? Hum ! Une autre explication : que le texte de Jr lu par Matthieu soit celui de la Septante (et non pas le texte hébreu massorétique sur lequel sont établies nos traductions en langues modernes) – ce qui est très plausible car cette version grecque du III^e siècle av. J-C était très prisée des premières communautés chrétiennes – et qu'il donne « 30 » et non « 17 » ? À aller vérifier.

Dans la partie « Judas ») j'ai attiré l'attention sur *l'autre référence* vétéro-testamentaire de ce passage de Mathieu, à savoir le **Livre de Zacharie**. Cette référence me paraît plus sous-jacente que le livre de Jérémie (sauf à consulter la Septante), mais il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches.

Ici, une incontournable question de *timing*

La scène (*postérieure* à l'arrestation puis la première comparution de Jésus) entre Judas et les grands prêtres, dans les parages du Temple, est rapportée par Matthieu comme faisant suite immédiate, dans le temps, à celle du « conseil de guerre » (au matin) suivi lui-même du transfert de Jésus ligoté de la résidence de Caïphe au tribunal de Pilate.

Cela pose un problème, non pas en soi, mais parce qu'*aussitôt après* le récit de l'entrevue entre Judas et les grands prêtres et anciens prend place *la comparution de Jésus devant Pilate et en présence des mêmes grands prêtres et anciens* !

Peut-on imaginer que les choses se sont passées ainsi

- 1 « Après l'avoir ligoté, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Pilate, le gouverneur » (27,2)
- 2 Puis ils *rentrèrent chez Caïphe*, où vint se présenter Judas etc.
- 3 Puis ils *retournèrent chez Pilate* pour assister à la comparution de Jésus devant lui et participer à l'accusation... Pilate qui aurait *attendu paisiblement leur retour* pour faire comparaître devant lui ledit Jésus

??

Non, *ça ne va pas*. Matthieu étant le seul des 4 évangélistes à évoquer les remords de Judas jusqu'au suicide, il fallait « caser » cela quelque part dans le récit de la Passion. Et **le meilleur moment, d'un point de vue catéchétique** et non pas de vraisemblance chronologique, c'était, bien sûr, quasi **après le triple reniement de Pierre**.

La mention « ils le livrèrent à Pilate » donnée *juste avant* le récit du remords de Judas permet une *surdramatisation* du récit : « En voyant que Jésus était condamné, Judas, qui l'avait livré » etc. (27,3) Certes, en voyant (de loin) dans la nuit, près de chez Caïphe, que Jésus était condamné par les grands prêtres (surtout grâce au coup de génie théâtral de Caïphe déchirant ses vêtements !) et que, de ce fait, il risquait fort d'être ensuite déféré par eux devant Pilate pour que la sentence de mort fût prononcée, les yeux de Judas s'étaient ouverts sur l'horreur à quoi avait abouti sa trahison. Et on aurait pu, pour la vraisemblance chronologique, placer là, juste avant que tout ce beau monde aille se coucher, la scène du remords. Mais l'effet dramatique est supérieur à la placer juste après que Jésus, *livré une première fois* par Judas (aux grands prêtres ses compatriotes et coreligionnaires) vient de l'être *une seconde fois* par lui aussi, au fond, et cette fois à l'impie, au païen, à l'étranger et à l'opresseur honni de tous les vrais patriotes juifs, dont il est par excellence, lui qui porte le surnom d'Isariote, qui désigne le petit couteau que portaient sur eux tous les Juifs qui cherchaient à répandre la terreur parmi les soldats romains, leurs « indics » et tous les autres « collabos ».

5. Chez Pilate – le renfort décisif d'une foule vite manipulée

Je reporte la méditation de cette section à la « partie » de Pilate (plus loin : III), pour ne pas faire doublon.

6. Au spectacle, devant les suppliciés

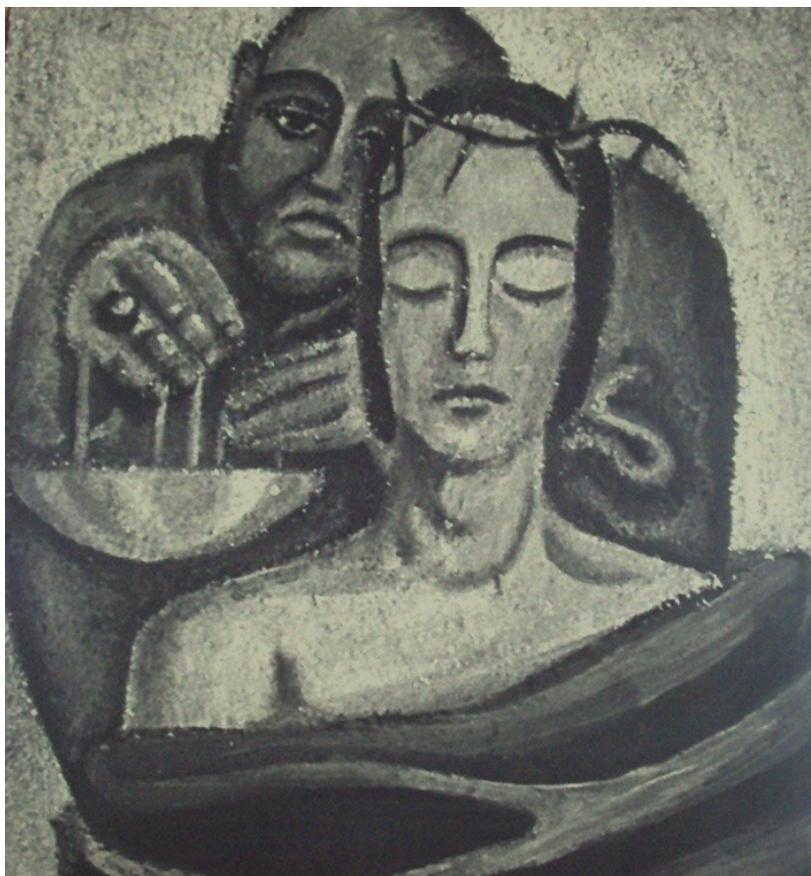
« De même, les grands prêtres se moquaient de lui avec les scribes et les anciens, en disant : 'Il en a sauvé d'autres, et il ne peut pas se sauver lui-même ! Il est roi d'Israël : qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui. Il a mis sa confiance en Dieu. Que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime (cf. Ps. 21 (22) 9). Car il a dit : « Je suis Fils de Dieu » (cf. Sg 2,18)' » (27,41-43)

Idem chez **Marc** et **Luc**.

Du côté de **Jean**, pas de mention de ces insultes, mais la protestation des « grands prêtres des Juifs » auprès de Pilate à propos du texte de l'écriteau qu'il a fait clouer, à savoir Jésus le Nazaréen, roi des Juifs » : « Alors les grands prêtres des Juifs dirent à Pilate : 'N'écris pas « Roi des Juifs » ; mais : 'Cet homme a dit : Je suis le roi des Juifs'. » À quoi le préfet « répondit : 'Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit'. » (19,21)

Je reporte donc là aussi l'analyse et la méditation de cette section à la « partie » de Pilate (III).

III. La « partie » de Pilate



Reste de Chemin de Croix, conservé sur le site de l'ancien "séminaire des barbelés" à Chartres. Franz Stock y fut le supérieur auprès de jeunes soldats allemands et autrichiens faits prisonniers en France, dont la guerre avait interrompu la formation presbytérale.

Indispensable précision préalable d'ordre historique

Le véritable **titre de fonction**, selon sa lettre de mission reçue de l'empereur Tibère était « **préfet** » (*praefectus*), et non pas « procureur » ou « gouverneur » mais nous ne le savons de manière certaine que depuis... 1961 (découverte d'une inscription à Césarée Maritime). Les sources littéraires antiques (juives et chrétiennes) emploient un mot grec qui peut se traduire par « gouverneur » ou « commandant ». N'importe : en ce temps-là, être envoyé en Judée comme préfet, c'était accepter **un poste sans prestige, ingrat et redouté**, un « siège éjectable » pour plus d'un. Ils n'auront été que 2 (lui et son prédécesseur) à rester en charge plus de 10 ans.

Certes, Pilate disposait de l'autorité juridique suprême, frappait monnaie, levait l'impôt, commandait les troupes stationnées à Jérusalem, avait dans sa juridiction le monopole du droit de condamner à mort. *Mais* il gouvernait sur un peuple tout à fait à part des autres de l'empire romain, bénéficiant (par réalisme politique) d'exemptions à cause de sa religion irréductible à la religiosité des autres peuples (et de ce fait objet d'un antisémitisme très répandu et virulent),

prompt à se révolter ici et là, à faire l'émeute contre l'occupant « impie ». Et même si son pouvoir était suprême en Judée, *il dépendait hiérarchiquement du proconsul de Syrie*, un sénateur, donc un noble, qui fut plusieurs fois harcelé de plaintes de juifs contre Pilate, et qui finit même par lui ordonner de se rendre à Rome devant l'empereur en personne pour répondre de graves accusations d'administrés juifs. C'était fin 36, il dut obéir, arriva à Rome au moment où l'empereur Tibère venait de mourir et... dès lors on perd toute trace de lui. Mort peut-être providentielle pour lui, en tout cas il sort des radars de l'histoire.

1. Où tout se déroule de moins en moins réglementairement...

Il faut tout de suite rappeler que, par rapport aux trois autres, le récit de **Luc** présente une version différente de la confrontation entre Pilate, Jésus et les grands prêtres : celle-ci est comme interrompue par un élément nouveau de l'enquête : Pilate s'informe auprès de ceux qui lui ont déferé cet homme parce qu'ils se sont un peu « trahis » :

« Ils insistaient avec force : 'Il soulève le peuple en enseignant dans toute la Judée ; après avoir commencé en Galilée, il est venu jusqu'ici.' A ces mots, Pilate demanda si l'homme était galiléen. Apprenant qu'il relevait de l'autorité d'Hérode, il le renvoya devant ce dernier, qui se trouvait lui aussi à Jérusalem en ces jours-là » (23,5-7).

Ca tombe bien pour Pilate, qui a là le bon motif juridique de se dessaisir d'une affaire embêtante... et une occasion en or d'embêter quelqu'un avec qui, selon Luc (cf. 23,12), il n'a que de mauvais rapports.

Les accusateurs n'ont donc pas moyen de se défilier. Ils emmènent Jésus chez le roi Hérode Antipas. Celui-ci est fou de joie. « En effet, depuis longtemps il désirait le voir à cause de ce qu'il entendait dire de lui, et il espérait lui voir faire un miracle » (23,8).

Il l'interroge abondamment, mais il ne lui répond pas un mot, alors qu'il subit en même temps les accusations violentes des grands prêtres et des scribes. Hérode se moque de l'individu, le revêt lui-même « d'un manteau de couleur éclatante » (une tenue de carnaval pour ce prétendu « roi »)... « et le renvoya à Pilate » (23,11), ce qui est **contraire au droit romain** car Jésus relève de sa seule compétence ! Aussi *stupéfié* : Pilate ne s'offusque pas de ce renvoi. Au contraire, il l'accueille comme un « retour d'ascenseur », ce que Luc traduit ainsi : « Ce jour-là, Hérode et Pilate devinrent des amis, alors qu'auparavant il y avait de l'hostilité entre eux » (23,12). Pour lui, Hérode a évincé les accusateurs, il est donc du même avis que lui : « D'ailleurs, Hérode non plus [n'a trouvé aucun motif de condamnation] puisqu'il nous l'a renvoyé » (23,15).

Mais Hérode ne s'est pas expliqué sur ce renvoi. Pilate se contente de dire à présent : « J'ai moi-même **instruit** l'affaire devant vous » (23,14), une instruction bien légère en réalité.

Bref, au vu du récit de **Luc**, le **procès de Jésus est entaché d'irrégularités** au regard du droit romain, l'unique droit ayant force de loi en matière criminelle.

Mais pas d'après les récits des trois autres. En revanche, **la machine judiciaire s'y dérègle** très vite, par la faute (dans tous les sens du terme) d'un seul. On va voir en quoi.

Matthieu : « Après l'avoir ligoté, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Pilate, le gouverneur (...) On fit comparaître Jésus devant Pilate, le gouverneur, qui l'interrogea : 'Es-tu le roi des Juifs ?' » (27,1.11a)

Pourquoi lui pose-t-il cette question-là plutôt qu'une autre ? Sans doute parce que les grands prêtres et les anciens venaient de lui traduire le mot « Messie/Christ » dans son sens politique,

donc *subversif aux yeux de l'occupant romain*. J'observe que Pilate *ne réplique rien* à la réponse de Jésus : « *C'est toi-même qui le dis.* » (27,11b) Ce serait donc qu'il ne l'interprète pas comme insolente... chose que nous, chrétiens, avons pris l'habitude de penser. Non, il semble plutôt noter que Jésus ne répond pas affirmativement : « *Oui, c'est exact, je suis bien le roi de ce peuple qui n'est pas le tien et qui ne veut pas de vous et de votre empereur.* »

« *Mais tandis que les grands prêtres et les anciens l'accusaient, il ne répondit rien. Alors Pilate lui dit : 'Tu n'entends pas tous les témoignages portés contre toi ?'* » (27,12-13)

Il est bien là dans son rôle judiciaire préalable à tout jugement, tout verdict : instruire l'affaire, ce qui implique d'entendre les deux parties de manière contradictoire.

« *Mais Jésus ne lui répondit plus un mot, si bien que le gouverneur fut très étonné.* » (27,14)

Il y avait de quoi. Être assailli, par des opposants acharnés à avoir votre peau, d'accusations qui peuvent amener le juge suprême à vous conclure coupable et à vous faire exécuter, ça devrait faire réagir, susciter des dénégations indignées. Mais rien, rien du tout !

Le Pilate de **Matthieu** se révèle ici *bien différent de celui de Jean* : « *Tu refuses de me parler à moi ? Ne sais-tu pas que j'ai pouvoir de te relâcher et pouvoir de te crucifier ?'* » (19,10)

Jusqu'ici les récits de Matthieu et de **Marc** sont quasi identiques.

« *Or à chaque fête, [le gouverneur] avait coutume de relâcher un prisonnier, celui que la foule demandait. Il y avait alors un prisonnier bien connu, nommé Barabbas. Les foules s'étant donc rassemblées, Pilate leur dit : 'Qui voulez-vous que je vous relâche ?'* » (27,15-17)

On a l'impression d'un *soudain changement de plan*, changement d'acte de la pièce, sans aucune transition. Nous en étions à un Pilate ébahi et perplexe devant le mutisme d'un accusé de charges lourdes « *Christ, roi des Juifs* »... mais refusé par ses « *sujets* » !, autrement dit « *balancé* » aux Romains comme ennemi public de l'État, l'État romain bien sûr... mais qui n'avoue pas être ce fameux Christ...

... et voici que *les foules se sont rassemblées*. Les grands prêtres et les anciens sont relégués dans l'ombre, on dirait qu'ils ne comptent plus du tout aux yeux de Pilate ! Pourquoi se sont-elles rassemblées maintenant ? *Parce que c'est le moment annuel* où le gouverneur fait une fleur au peuple juif : il lui relâche le prisonnier de son choix. C'est un rassemblement spontané, lié à cette coutume, sans plus d'après Matthieu.

Ici encore les récits de Matthieu et de **Marc** concordent. Mais Marc (et **Luc**, mais qui ne dit rien de l'usage local de libérer une fois par an un prisonnier réclamé par les Juifs) *ajoute une précision* : le motif de l'arrestation de **Barabbas**... et de sa notoriété (« *arrêté avec des émeutiers pour un meurtre qu'ils avaient commis lors de l'émeute* » : 15,7). Vu du côté romain, ce Barabbas est un terroriste, ennemi de l'État, une crapule à exécuter en public au plus vite. Vu du côté des juifs nationalistes un héros de la patrie. Tout dépend du point de vue auquel on se place. Le Pilate de Matthieu n'a pas l'air très au courant de tout ça (il aurait dû consulter ses fiches de police), on va vite s'en apercevoir !

Marc rapporte : « *La foule monta donc chez Pilate et se mit à demander ce qu'il leur accordait d'habitude.* » (15,8) À la différence du récit de Matthieu, **c'est la foule qui prend l'initiative** de la confrontation avec Pilate : elle « *se mit à demander* »... quoi ? Sans doute qu'il décidât *sur-le-champ* de l'interroger, elle. Ici, stratégiquement parlant, la foule a visiblement *un tour d'avance sur le gouverneur*. Inquiétant pour lui, normalement...

Matthieu :

« 'Qui voulez-vous que je vous relâche ? Barabbas... ou Jésus appelé le Christ ?' Il savait en effet que c'était par jalousie qu'on avait livré Jésus. » (27,17b-18)

« On » ne désigne visiblement pas « les foules », « les gens », « le peuple », mais les grands prêtres et les anciens. Pilate a ses informateurs, ses « indics ». Tous les régimes autoritaires (et même moins autoritaires) ont leurs mouchards. Alors ? **Matthieu** laisse entendre par son « en effet » que Pilate entend profiter de ce grand rassemblement de monde pour casser la violence d'une poignée de jaloux excités.

Chez **Marc**, le tour d'avance de la foule contraint Pilate à la position de celui qui *répond à des exigences* qui le pressent : « Pilate leur répondit : 'Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs ?' Il se rendait bien compte que c'était par jalousie que les grands prêtres l'avaient livré. » (15,9-10) Identité avec le récit de Matthieu quant à cette seconde phrase *mais* Pilate *n'offre pas à la foule le choix* entre deux « libérables ». Il n'avance que le nom de Jésus, et encore : il ne le désigne que sous son sobriquet, comme s'il pensait que la foule (à la différence des grands prêtres) adhérerait, elle, à celui-ci et n'attendait que l'élargissement de *son roi*. Et il se garde bien de nommer l'autre, le Barabbas, soit parce qu'il croit que la foule ne le soutient pas (monumentale erreur !), soit plus prosaïquement parce qu'il est bien décidé à régler son compte à l'individu.

« Tandis qu'il siégeait au tribunal, sa femme lui fit dire : 'Ne te mêle pas de l'affaire de ce juste, car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert en songe à cause de lui.' » (27,19)

Une sorte d'interruption de séance, non ? Pilate « siégeait au tribunal », ça veut dire littéralement qu'*il était assis*, et assis sur un siège à lui réservé pour sa fonction de juge suprême. Et il est interrompu en plein vol, en plein dilemme lancé par lui à la foule (« Barabbas... ou Jésus ? ») par l'intrusion d'un sous-officier qui vient d'apprendre du premier valet de l'épouse du préfet que celle-ci a à lui communiquer un message très urgent.

« Ne te mêle pas »... Outre le ton comminatoire (alors que les épouses de ce temps-là étaient soumises à leur mari et maître), outre le côté intempestif, voire totalement déplacé de la démarche d'un tiers (mais si, mais si : ça le regarde, cette affaire, il a été nommé aussi pour ce genre d'affaire), il y a que l'affaire *est lancée*, c'est ainsi. Il en va de son prestige autant que de son autorité de la mener son terme, son meilleur terme, mais sans perdre la face.

Vous le voyez se lever alors et, devant ces foules rassemblées, déclarer le plus solennellement et benoîtement du monde : Euh... J'ai bien réfléchi. Tout compte fait, cette alternative « Barabbas ou Jésus dit le Christ », c'était pas une bonne idée. Je vais réfléchir à une autre. Je vous rappellerai quand j'aurai trouvé. En attendant, rentrez chez vous, braves gens... » ? Vous le voyez faire ça, dire ça ?

Matthieu est le seul des 4 évangélistes à insérer cette scène qui constitue *une véritable parenthèse dans le récit*. Chez **Marc**, tout s'enchaîne sans pause dès l'arrivée de la foule et ses manipulateurs, les grands prêtres : « Ces derniers soulevèrent la foule pour qu'il leur relâchât plutôt Barabbas. » (15,11)

« Les grands prêtres et les anciens poussèrent les foules à réclamer Barabbas et à faire périr Jésus. » (27,20)

Hélas ! La nature a horreur du vide. Profitant de cet entracte providentiel pour eux (l'interruption de séance), les grands prêtres et les anciens manipulent les foules à leur profit. Eh oui : Pilate a le dos tourné. Ils en profitent pour filer au milieu des gens, circuler parmi eux. L'opération de séduction me semble techniquement très hasardeuse, surtout faute de temps, mais bon : imaginons. En tout cas Pilate a été bien bête de ne pas faire surveiller de près ces jaloux, ces envieux et calomniateurs d'un pauvre gars incapable de se défendre...

« Le gouverneur reprit : Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ?' Ils répondirent : 'Barabbas !' » (27,21)

Une fois congédié le sous-off', Pilate est retourné sur son siège et a choisi de garder le cap en répétant sa question d'il y a quelques minutes. Il ignore le retournement des foules.

« Pilate leur dit : 'Que ferai-je donc de Jésus appelé le Christ ?'

Ils répondirent tous :

- Qu'il soit crucifié !' » (27,22)

Il est tellement ahuri, abasourdi par la réponse unanime et résolue qui fuse de ces foules qu'*il en perd le contrôle de sa fonction*. Que fera-t-il donc de Jésus ? Comme ça, au débotté, mon Dieu, il n'en sait fichtre rien ! Mais du moins ça, c'est *son* affaire ! Et voilà qu'il en fait l'affaire de cette meute vociférante de juifs

Chez **Marc**, même chose, même attitude décontenancée et irrésolue du gouverneur romain : « Et comme Pilate reprenait : 'Que voulez-vous donc que je fasse de celui que vous appelez le roi des Juifs ?' » (15,12) ... Il y ajoute : « celui que vous appelez le roi des Juifs », et non pas, comme chez Matthieu, celui que *l'on* appelle le Christ. Pilate *maintient contre toute évidence* que ce Jésus a été désigné par le peuple lui-même comme son authentique roi (de pacotille à côté du maître des légions, représentant du maître la Méditerranée, mais roi de nom quand même). On ne s'explique pas un tel aveuglement politique chez le Pilate de Marc.

« Ils répondirent tous : 'Qu'il soit crucifié !' »

Re-ahurissement de M. le Préfet.

Idem chez **Marc**.

« Pilate demanda : 'Quel mal a-t-il donc fait ?' »

Façon ahurie de dire : « Mais il n'a rien fait de mal ! »

Idem chez **Marc**.

« Ils criaient encore plus fort : 'Qu'il soit crucifié !' »

Façon excitée de répondre : « Ça n'est pas la question, ça n'est pas ton affaire, et pas la nôtre non plus ! »

Idem chez **Marc**.

Luc présente une **version moins dramatique**, mais **insiste sur les efforts** pour ainsi dire désespérés **du gouverneur** pour imposer sa décision de relâcher l'individu *parce qu'en son âme et conscience il est convaincu de son innocence* : « Pilate, dans son désir de relâcher Jésus, leur adressa de nouveau la parole. Mais ils vociféraient : 'Crucifie-le ! Crucifie-le !' Pour la troisième fois il leur dit : 'Quel mal a donc fait cet homme ? Je n'ai trouvé en lui aucun motif de condamnation à mort. Je vais donc le relâcher après lui avoir fait donner une correction' » (23,20-22).

Mais voilà, comme selon Matthieu : du côté de la foule, « ils insistaient à grands cris, réclamant qu'il soit crucifié ; et leurs cris s'amplifiaient » (23,23).

2. Où, après s'être lavé les mains, Pilate jette carrément l'éponge

« Pilate, voyant que ses efforts ne servaient à rien, sinon à augmenter le tumulte, prit de l'eau et se lava les mains devant la foule en disant : 'Je suis innocent du sang de cet homme : cela vous regarde !' » (27,24)

C'est maintenant *la confusion la plus totale mais* ni du côté des foules, ni de celui des grands prêtres et des anciens, qui s'obstinent à hurler le même disque ; *chez Pilate seul!* « Ses efforts »... Quels efforts ? Aucune stratégie, aucune manœuvre de sortie. Il s'est bel et bien enfermé tout seul. Qu'est-ce qui lui a pris ?? Et maintenant, ne voulant pas cautionner la mort injuste de cet homme, il se lave les mains de celle-ci ; elle ne le regarde plus, lui, le juge suprême et unique... mais la foule, oui, qu'il institue soudain juge légal et légitime. Il transfère subitement sur elle l'*imperium* (le droit de vie et de mort) qu'il avait reçu de Tibère César ! C'est proprement ahurissant, et je gage que *si* les choses se sont déroulées exactement ainsi, tout l'entourage de Pilate a dû en rester figé de stupeur et de consternation.

Mais *se sont-elles passées ainsi ?* Matthieu est le seul des 4 à raconter ce lavement des mains, sans expliquer d'ailleurs aux lecteurs et auditeurs la signification d'un tel geste. Il semble supposer qu'elle leur est limpide : une sorte de geste rituel symbolique. Et c'est ainsi qu'il a traversé les siècles, *du moins* le geste de Pilate un certain jour de sa vie de gouverneur, d'où l'expression proverbiale : « S'en laver les mains, comme Ponce Pilate ».

... alors que les historiens modernes soutiennent qu'un tel geste ainsi posé en public avec les paroles rapportées qui l'accompagnent est invraisemblable d'un point de vue tant culturel que social et religieux à l'époque en question.

Il n'empêche : je m'aperçois que la scène selon Matthieu figure sur quasi toutes les représentations du chemin de croix (premier tableau)

Marc : « Pilate, voulant contenter la foule, leur [pourquoi la *Traduction liturgique* supprime-t-elle le pronom, qui est dans les plus sûrs manuscrits ?] relâcha Barabbas et, après avoir fait flageller Jésus, il le livra pour qu'il soit crucifié. » (15,15)

La finale, chez Marc, de la scène « chez Pilate » est rapide et laconique, comme souvent dans cet évangile. Elle rejoint à nouveau le récit de Matthieu (voir plus loin) mais en rajoute une couche dans la démission du gouverneur : « voulant contenter la foule ». L'ironie involontaire est dans ce « voulant » qui laisse entendre que Pilate a été *magnanime* envers cette foule... hurlante et déchaînée !

Luc : « Alors Pilate décida de satisfaire leur requête. Il relâcha celui qu'ils réclamaient, le prisonnier condamné pour émeute et pour meurtre, et il livra Jésus à leur bon plaisir. » (23,24) Je note cette insistance, qui est propre à Luc, sur le **contraste entre les deux hommes**. C'est un meurtrier qui est acquitté par le juge suprême, c'est un non-meurtrier qui est abandonné par le même juge, abandonné à la violence meurtrière d'une foule.

Matthieu :

« Tout le peuple répondit : 'Son sang, qu'il soit sur nous et sur nos enfants !' » (27,25)

Et le « peuple » (notez bien : les « foules » sont devenues en quelques minutes *le peuple souverain*), **le peuple prend le pouvoir** de Pilate. « Son sang » (autrement dit, son sort), nous l'assumons, nous en prenons la responsabilité.

On sait la postérité tragique de cette parole. Elle a peu à peu nourri un *antijudaïsme* religieux chez nombre de chrétiens, surtout au fur et à mesure que ceux-ci n'étaient plus de sang juif. Cet antijudaïsme s'est renforcé à partir du moment où le christianisme est devenu la religion unique autorisée dans l'Empire romain (fin du IV^e s.). Et quand, des siècles plus tard il a mêlé ses voix et ses eaux à celles de l'*antisémitisme* racial courant préchrétien puis des temps modernes athées... L'Écriture chrétienne, l'Écriture pascale, refuse pourtant clairement de condamner en bloc le « peuple » juif, et va même jusqu'à soutenir ceci : « D'ailleurs, frères, je sais bien que vous avez agi dans l'ignorance, vous et vos chefs » (Ac 3,17). « Et vos chefs » eux-mêmes... Pierre, qui « interpelle le peuple » est bien en plein accord avec la prière de Jésus sur la croix : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34a).

« Alors il leur relâcha Barabbas ; quant à Jésus, il le fit flageller, et il le livra pour qu'il soit crucifié » (27,26).

C'est, sous nos yeux et à nos oreilles, *l'écroulement total du juge, du chef, sa liquéfaction*. Déjà matérielle en quelque sorte (il prend l'eau *lui-même*, il se lave les mains *lui-même* avec cette eau, comme pour s'effacer lui-même grâce à elle... ou retrouver l'innocence de ceux qui ont les mains propres puisqu'*ils n'en ont pas ou plus*, selon le mot de Péguy contre Kant), elle est en définitive psychologique, morale et spirituelle... Et lui qui voulait s'éviter la honte d'une violence qu'il rejetait, *il en devient quand même complice* puisqu'il fait flageller Jésus. Pourquoi ? Pas parce qu'il aurait trouvé tout de même *un peu de mal* chez cet homme, un petit peu qu'il convenait de châtier. Non mais ici nous retrouvons **le Pilate de Luc et de Jean** :

. **Luc**, aussitôt après le retour du prévenu de chez Hérode : En somme, cet homme n'a rien fait qui mérite la mort. Je vais donc le relâcher après lui avoir fait donner une correction. » (23,15b-16)

Puis malgré les vociférations d'une foule : « Crucifie-le ! Crucifie-le ! » (23,21) :

« Pour la troisième fois il leur dit : 'Quel mal a donc fait cet homme ? Je n'ai trouvé en lui aucun motif de condamnation à mort. Je vais donc le relâcher après lui avoir fait donner une correction » (23,22).

. **Jean** : « Alors Pilate fit saisir Jésus pour qu'il soit flagellé (...) 'Voyez, je vous l'amène dehors pour que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun motif de condamnation' » (19,4).

Dans les deux cas, **Pilate fait donner une correction à Jésus, bien qu'il le juge totalement innocent**. Pourquoi ? Juste pour faire bien voir que, comme romain, représentant de l'empereur, il doit montrer qui est le maître sur cette terre de Judée. Ce sera cruel pour Jésus dans la mesure où lui, personnellement, ne mérite pas le fouet et les insultes dégradantes. Mais **il s'agit d'une cruauté de principe**, une cruauté *privilege de l'État*. Car ce Jésus de Nazareth est sûrement loin d'avoir été le seul juif victime de pareille cruauté. Et puis, il faut bien que les soldats (ou plutôt leurs pulsions sadiques) se défoulent de temps en temps, non ? Mentalité qui court les siècles...

C'est là cependant *le seul et unique point de ressemblance entre les deux figures*. Car autant chez **Jean** Pilate est un haut fonctionnaire romain rompu à l'exercice du pouvoir et qui use de stratégie et sait en changer si cela lui paraît bon, autant le Pilate de **Matthieu** (et de **Marc**), disons-le tout net, s'y est pris comme un manche et a échoué lamentablement ;

C'est plus complexe dans le récit de **Luc**. **Pilate semble y avoir été maître de la situation** jusqu'au **retour de l'accusé** devant le prétoire, et **de moins en moins ensuite**. Pourquoi ? Un essai de réponse : lors de la première comparution, donc avant que Pilate fasse emmener l'accusé devant Hérode, il n'a devant lui comme accusateurs, semble-t-il, que « **l'assemblée tout entière** » (à savoir le collège des anciens du peuple, grands prêtres et scribes » dont il est dit qu'elle « se leva, et on emmena [Jésus] chez Pilate »), donc pas une foule... pas encore. Sur le chemin aller-retour (chez Hérode, puis retour chez Pilate), **ce groupe s'est vraisemblablement grossi de nombreuses gens ameutées** par les accusateurs pour faire chorus avec eux contre Jésus, et non pas, comme chez **Marc**, apparemment, parce que les faits se seraient produits le jour où Pilate allait faire jouer le droit annuel de libération d'un prisonnier juif.

3. Au spectacle, devant les suppliciés

« De même, les grands prêtres se moquaient de lui avec les scribes et les anciens, en disant : 'Il en a sauvé d'autres, et il ne peut pas se sauver lui-même ! Il est roi d'Israël : qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui Il a mis sa confiance en Dieu. Que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime (cf. Ps. 21 (22) 9). Car il a dit : « Je suis Fils de Dieu » (cf. Sg 2,18)' » (27,41).

Idem chez **Marc** et **Luc**. Du côté de **Jean**, pas de mention de ces insultes, mais la protestation des « grands prêtres des Juifs » auprès de Pilate à propos du texte de l'écriteau qu'il a fait clouer, à savoir « Jésus le Nazaréen, roi des Juifs » : « [ils] dirent à Pilate : 'N'écris pas « Roi des Juifs », mais « cet homme a dit : Je suis le roi des Juifs ». » À quoi le préfet « répondit : 'Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit' » (19,21-22).

Pourquoi a-t-il fait écrire « Jésus le Nazaréen, roi des Juifs » ? La première partie est rigoureusement exacte, historiquement parlant : Jésus était notoirement connu comme originaire de Nazareth (et il est étonnant que les trois autres évangélistes ne la signalent pas). Mais la seconde ? Je la considère comme **le titre** de l'individu **qui l'a conduit au poteau, sur ce Golgotha**.

Peu importe en effet à Pilate que les grands prêtres lui refusent ce titre, que les disciples de l'individu le lui reconnaissent, qu'une foule l'ait acclamé comme roi quelques jours auparavant et qu'une autre l'ait conspué devant lui. Il me semble qu'il n'a pas été près d'oublier que, quelques heures plus tôt, l'individu (« voici l'homme... » : 19,5b) lui a dit, les yeux dans les yeux : « Ma royauté n'est pas de ce monde (...) pas d'ici » : 18,36), ce qui disqualifiait *ipso facto* l'accusation lancée contre lui par les grands prêtres et leur clique. Alors pourquoi leur a-t-il lâché sa peau, abandonné sa vie ? À mon avis, tout simplement parce que, à partir du moment où il y eut cet ultime duel entre eux et lui, au paroxysme de la confrontation : « Pilate leur dit : 'Vais-je crucifier votre roi ?' Les grands prêtres répondirent : 'Nous n'avons pas d'autre roi que l'empereur' » (19,15b), à partir de la seconde même de cette réponse il ne pouvait plus rester de l'autre côté par rapport à eux. Il s'est trouvé **contraint par leur allégeance à Tibère César** à lâcher « l'autre roi », fût-il « d'ailleurs », un « ailleurs » dont il a bien perçu qu'il ne se rapportait pas à un autre territoire géographique du monde habité, mais à une réalité supérieure, d'ordre céleste (« je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité » (18,37b), spirituelle, allons jusqu'au bout : divine !

Comment interpréter la suite chez **Jean** (plus disert ici que les trois autres) : « Pilate avait rédigé un écriteau qu'il fit placer sur la croix ; il était écrit : 'Jésus le Nazaréen, roi des Juifs' » (19,19) ? Je n'écarte pas que cette inscription soit **un pied-de-nez macabre... aux grands prêtres**, de la part de celui qu'ils avaient acculé à se ranger de leur côté, du moins politiquement. Car pour le reste, ces soi-disant « *grands prêtres* », aux yeux d'un citoyen romain, d'un préfet romain de très bonne famille italienne partageant comme nombre de leurs compatriotes l'antisémitisme ambiant, ça n'était sans doute que de la racaille juive au même titre que le reste de leurs coreligionnaires.

4. ... et après, quand tout est fini de cette « sale journée »

« Comme il se faisait tard, arriva un homme riche, originaire d'Arimathie, qui s'appelait Joseph, et qui était devenu, lui aussi, disciple de Jésus. Il alla trouver Pilate pour demander le corps de Jésus. Alors Pilate ordonna qu'on le lui remette » (27,57-58).

Joseph, homme avisé : il n'attend pas que le soir arrive car alors il n'aurait jamais pu récupérer la dépouille du crucifié, le sabbat ayant commencé. **Homme courageux** aussi **car Pilate avait tous les droits** de lui refuser sur-le-champ cette remise de cadavre. Mais il l'a autorisée, comme probablement il le faisait le plus souvent. Et puis ce Joseph, juif membre du Conseil, n'était pas n'importe qui ! Aussi « disciple de Jésus ». *Raison de plus*, dans la tête du préfet, pour faire à nouveau la nique à ceux qui avaient eu sa peau, qui la lui avaient même arrachée de force.

Même version chez **Marc**, avec l'ajout suivant : « Pilate s'étonna qu'il soit déjà mort ; il fit appeler le centurion et l'interrogea pour savoir si Jésus était mort depuis longtemps. Sur le rapport du centurion, il permit à Joseph de prendre le corps » (15,44-45).

De même chez **Luc** qui, cependant, saute par-dessus l'autorisation ! « Il alla trouver Pilate et demanda le corps de Jésus. Puis il le descendit de la croix » etc. (23,52-53) Le Joseph d'Arimathie de Luc semble avoir eu ses entrées chez le préfet ! Il semble aussi avoir été un grand costaud et très dégourdi car il aurait mené tout seul (!) les différentes manœuvres : « Il le descendit de la croix, l'enveloppa dans un linceul et le mit dans un tombeau taillé dans le roc, où personne encore n'avait été déposé » (22,53).

D'après **Jean**, ce sont « les Juifs », collectivement, qui ont réclamé de Pilate l'enlèvement des trois corps, pour un motif exclusivement religieux : « Comme c'était le jour de la Préparation, il ne fallait pas laisser les corps en croix durant le sabbat, d'autant plus que ce sabbat était le grand jour de la Pâque. Aussi les Juifs demandèrent à Pilate qu'on enlève les corps après leur avoir brisé les jambes. » (19,31) Pourquoi leur briser les jambes ? Pas par sadisme, mais parce que la crucifixion était un supplice qui pouvait durer plusieurs jours, la mort finissant par survenir par asphyxie.

Les Juifs » – comprenons ici d'habitude dans cet évangile : « les grands prêtres », les autorités religieuses juives – se préoccupaient beaucoup de ce décrochage, ce « dé-clouage »... mais pas du tout de l'inhumation. Voici donc qu'entre en scène Joseph d'Arimathie, mais dans le récit de Jean il est aidé par Nicodème pour la toilette funéraire puis pour l'enveloppement dans des linges, enfin pour l'ensevelissement

Mais **tout n'est pas encore fini pour Pilate !** du moins d'après **Matthieu**. Enfin une fois tout le monde ayant passé une nuit plus ou moins reposante (ce ne fut sans doute pas le cas pour Pilate, on va y venir !) :

« Le lendemain, après le jour de la Préparation, les grands prêtres et les pharisiens s'assemblèrent chez Pilate en disant : 'Seigneur, nous nous sommes rappelé que cet imposteur a dit, de son vivant : « trois jours après, je ressusciterai ». Alors, donne l'ordre que le sépulcre soit surveillé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent voler le corps et ne disent au peuple : 'Il est ressuscité d'entre les morts'. Cette dernière imposture serait pire que la première. Pilate leur déclara : 'Vous avez une garde. Allez, organisez la surveillance comme vous l'entendez !' Ils partirent donc et assurèrent la surveillance du sépulcre en mettant les scellés sur la pierre et en y plaçant la garde » (27,62-66).

Les historiens objectent ici qu'il est historiquement invraisemblable que le préfet ait renoncé au monopole que détenait Rome sur la surveillance de « sites » sensibles pour l'abandonner à une milice privée.

Oui, une nuit plus ou moins reposante pour Pilate, à nous en tenir au récit de Matthieu. Car, ne l'oublions pas, son épouse l'avait averti, enfin, l'avait fait avertir : « Ne te mêle pas de l'affaire de ce juste. » Et il n'a pas écouté sa femme. Il s'en est mêlé... jusqu'au cou, jusqu'à s'y emmêler inextricablement. Jusqu'à céder à une foule incontrôlable, et à prononcer l'arrêt de mort de « ce juste ».

Comment les choses se sont-elles passées entre eux deux, une fois Monsieur rentré du turbin harassé, la tête basse et la queue entre les jambes ?? Mystère, mais ça a dû chauffer dans le foyer !

5. Postérité du récit de Matthieu — comparaison avec le plus récent (Jean)

Car il y a une postérité de ce récit en ce qui concerne *la figure de Pilate... et de Madame Pilate*, oui.

Nous avons vu comment, 3 ans environ après les faits de cette mémorable journée, cette affreuse journée dans sa carrière, le préfet de Judée et son épouse ont dû, sous la contrainte d'un ordre de son supérieur, le proconsul de Syrie, quitter définitivement la Judée (ouf !) et cingler vers Rome afin que Ponce Pilate s'explique devant l'empereur en personne sur de graves accusations lancées contre lui par des administrés juifs (aïe, aïe, aïe !)

La mort de l'empereur (plus ou moins naturelle) dans sa villa de Capri (« c'est fini »... pour lui en effet) annulait-elle *ispo facto* la procédure judiciaire en cours ? Je n'en sais rien. En tout cas il n'y eut ni comparution ni mandat d'arrêt (pour délit de fuite) documentés qui nous soient parvenus. Je gage que M. et Mme Pilate ont profité des quelques jours de confusion politique qui ont suivi le décès du *princeps senatus* pour... prendre le large et sortir des radars de toutes les polices politiques de l'époque.

... mais pour, finalement, *post mortem* et à la faveur de la christianisation de l'Empire romain, être **déclarés ensemble saints et martyrs** par une Église locale : celle d'**Éthiopie** (la communauté la plus anciennement établie là-bas, donc orthodoxe, non unie à Rome), et ce, bien sûr, grâce au récit de la Passion selon saint Matthieu.

... les **orthodoxes grecs** (liturgie chrysostomienne) estimant (prudemment ?) ne pas pouvoir aller plus loin que de vénérer la seule mémoire de Mme Pilate et lui faire une place sur leurs iconostases.

... comme quoi le **jugement porté par les historiens et exégètes les plus récents** sur le **traitement comparé des figures antagonistes de Pilate et des grands prêtres** entre récits évangéliques est **discutable**. En effet, un accord semble avoir été trouvé entre eux pour dire que, au fur et à mesure que sont conçus puis mis par écrit les 4 évangiles, *la figure de Pilate y apparaîtrait de moins en moins hostile à Jésus* et ses disciples tandis que ce serait symétriquement *l'inverse pour les autorités religieuses juives* de l'époque.

Or, le récit selon Matthieu a été mis par écrit et diffusé assez nettement *avant* le récit selon Jean, le dernier des 4, assez nettement *postérieur*. **Pourtant**, nous venons de voir combien chez **Matthieu**, la *responsabilité consciente de Pilate* dans la condamnation à mort de Jésus a été *diminuée par ses maladresses* doublées de méconnaissances de la situation et du contexte. Par contraste, nous voyons chez **Jean un Pilate manœuvrier** qui connaît les subtilités complexes des institutions dans le pays, son champ d'action personnel précis en matière de juridiction. Il *n'apparaît pas plus convaincu* de la vacuité des accusations lancées contre ce Jésus que ne l'est le Pilate de Matthieu ou de Marc. Il *rudoie et menace* l'accusé sans prendre de gants : « Tu refuses de me parler à moi ? Ne sais-tu pas que j'ai *pouvoir* de te relâcher et *pouvoir* de te crucifier ? » (19,10)

Quant aux **grands prêtres et anciens**, mais plus globalement la foule d'hommes et femmes juifs dont ils font partie, **c'est chez Matthieu que leur haine de Jésus éclate** avec la plus grande violence, mais aussi la plus ferme et lucide résolution : « Tout le peuple répondit : 'Son sang, qu'il soit sur nous et sur nos enfants !' »

Et jusqu'à la fin, la toute fin du récit sur la Passion de Jésus, qui va au-delà de la première apparition de celui-ci, ressuscité

C'est à propos des **gardes**, bien sûr, ces gardes de la petite troupe qui relevait exclusivement de l'autorité des grands prêtres. **Matthieu** raconte qu'à la pointe de l'aube du premier jour de la semaine

« voilà qu'il y eut un grand tremblement de terre ; l'ange du Seigneur descendit du ciel, vint rouler la pierre et s'assit dessus. Il avait l'aspect de l'éclair, et son vêtement était blanc comme neige. Les **gardes**, dans la crainte qu'ils éprouvèrent, **se mirent à trembler et devinrent comme morts**.

L'ange prit la parole et dit aux femmes : 'Vous, soyez sans crainte ! Je sais que vous cherchez Jésus le Crucifié. Il n'est pas ici, car il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez voir l'endroit où il reposait. Puis vite, allez dire à ses disciples :

Il est ressuscité d'entre les morts,
et voici qu'il vous précède en Galilée ;
là, vous le verrez »
Voilà ce que j'avais à vous dire.'

Vite, elles quittèrent le tombeau, remplies à la fois de crainte et d'une grande joie, et elles coururent porter la nouvelle à ses disciples.

Et voici que Jésus vint à leur rencontre et leur dit : 'Je vous salue.' Elles s'approchèrent, lui saisirent les pieds et se prosternèrent devant lui. Alors Jésus leur dit : 'Soyez sans crainte, allez annoncer à mes frères qu'ils doivent se rendre en Galilée : c'est là qu'ils me verront.'

Tandis qu'elles étaient en chemin, **quelques-uns des gardes** allèrent en ville **annoncer aux grands prêtres tout ce qui s'était passé**. Ceux-ci, après s'être réunis avec les anciens et avoir tenu conseil, **donnèrent aux soldats une forte somme** en disant : 'Voici ce que vous direz : « Ses disciples sont venus voler le corps, la nuit pendant que **nous dormions**. » Et **si tout cela vient aux oreilles du gouverneur, nous lui expliquerons la chose, et nous vous éviterons tout ennui.**' Les soldats **prirent l'argent** et suivirent les instructions. Et **cette explication s'est propagée chez les Juifs jusqu'à aujourd'hui** » (28,2-15).

Une histoire **abracadabrantésque**.... Des gardes que leurs supérieurs soudoient pour obtenir d'eux qu'ils racontent un peu partout qu'ils ont pioncé au lieu de veiller, que *c'est donc de leur faute* si les disciples du crucifié ont profité de l'aubaine (ils se planquaient tout à côté, pour le cas où... ?) pour venir faucher le cadavre. Et rassurez-vous, les gars : si Pilate découvrait le pot aux roses, on lui racontera des salades, il y perdra son latin, mais il n'y verra que du feu, juré, craché !

« Cette explication s'est propagée chez **les Juifs** jusqu'à aujourd'hui... » S'il n'y pas là un **bobard anti-chrétien** de première, une **mystification calomnieuse contre l'Église** sans que Pilate y soit strictement pour rien (sauf indirectement, si les grands prêtres lui ont, lui aussi, bourré les poches de sa tunique de tas de deniers)...

Il y aurait donc lieu, je pense, de *reprendre tout le dossier* de cette journée qui fut par certains côtés aussi le « jour le plus long » de l'histoire du monde, d'un jeudi en début de soirée à une petite aube de dimanche.

... avec le dossier des jours, semaines et mois précédents qui ont pesé lourd dans le déroulement de **cette « passion » à la fois toute simple et si complexe** qui fut **la somme** d'un antagonisme plus ou moins insoluble, d'un complot, de manipulations, de trahisons et d'abandons (Judas, Pierre... et les 10 autres !), d'un et même deux (voire trois) procès, de livraisons en cascade, de tortures légales (!) et d'une exécution finale hors de toutes les règles.

IV. La « partie » de la soldatesque



Le Caravage (1571-1610), le couronnement d'épines

Sous toutes les latitudes et à toute époque, un soldat est un soldat. Il est employé par des patrons, privés, semi-publics ou publics afin d'user d'armes offensives pour une supposée bonne cause, donc contre les supposées mauvaises. Bonne, mauvaise, supposées ou pas : on ne le paie pas pour trancher là-dessus, mais pour obéir aux ordres de la hiérarchie. En contrepartie de son obéissance et du risque encouru de perdre la vie pour ladite cause, le soldat perçoit une... *solde*, ça de soi. Mais il y a parfois des primes quand ses succès dans la bagarre rapportent gros à ses employeurs. Il y a aussi, ça arrive, des primes très spéciales que les gens honnêtes ou jaloux appellent des pots-de-vin et qui ont l'avantage d'acheter le silence en cas de gros coup tordu.

Sans trop insister, disons aussi qu'il arrive qu'un soldat, même sans armes, se conduise d'une manière violente et discutable envers les « civils », mais ça n'est pas de sa (seule) faute, bien entendu, *si* ça fait partie de la mentalité de l'époque, que d'autres le font aussi, et que les chefs ferment les yeux, eux qui disposent d'autres méthodes de sadisme, mais plus raffinées, qui ne laissent pas de traces apparentes.

Ceci étant dit ou rappelé, voyons où et comment apparaissent ces « soldats », étant précisé qu'ils sont par définition en troupe, en patrouilles, en brigade, enfin au moins 2 par 2. Un soldat en cache toujours un autre. Mais parfois non, on va le voir...

1. La descente de police dans un certain jardin plein de charme

« Judas (...) arriva, et avec lui une grande foule armée d'épées et de bâtons, envoyée par les grands prêtres et les anciens du peuple. » (26,47)

« et de bâtons » : rien du professionnalisme de l'armée romaine...

Idem chez **Marc**.

Luc : « parut une foule de gens » mais pas les mains vides : « avec des épées et des bâtons » (22,47.52).

Jean : « Judas, avec un détachement de soldats ainsi que des gardes envoyés par les grands prêtres et les pharisiens, arrive à cet endroit » (18,3).

Jean est le seul des 4 qui mentionne 2 groupes armés de provenance très différente :

. les « gardes » semblent appartenir à une sorte de milice privée des grands prêtres, ce qui n'étonnera pas, car le Temple disposait très légalement de forces militaires. Plus surprenant : des gardes envoyés aussi par les pharisiens, qui n'étaient qu'une association de juifs pieux, sans mandat politique.

. « un détachement de soldats ». Une troupe en uniforme appointée par les autorités religieuses juives au service d'ordre autour du Temple ? En ce cas, quel est le statut des « gardes » ? Gardes-du-corps de MM. les grands prêtres et de MM. les pharisiens ? Mais si ces « soldats » n'ont rien à voir avec le Temple, ce serait des soldats romains ? Comment Judas les aurait-il débauchés pour cette « opération Nazaréen » strictement privé ?

Le verset 12 apporte un éclairage : « Alors la troupe, le commandant et les gardes juifs [littéralement : les serviteurs de Juifs] se saisirent de Jésus et le ligotèrent. Ils l'emmenèrent d'abord chez Hanne, beau-père de Caïphe » (18,12-13a).

Il s'agit donc d'hommes armés tous juifs, les uns faisant partie de la troupe assignée à la garde du Temple, les autres embauchés à titre personnel et privé par des grands prêtres et des pharisiens. Pas de soldats romains parmi eux, ce qui aurait été invraisemblable

Le « commandant » doit être compris comme celui du détachement de soldats.

2. Chez Caïphe (et chez Hanne)

Pas de soldats ou gardes en action chez **Matthieu**

Marc : « Quelques-uns [des grands prêtres et anciens] se mirent à cracher sur lui, couvrirent son visage d'un voile et le giflèrent en disant : 'Fais le prophète !' Et les gardes lui donnèrent des coups » (14,65). Les grands prêtres et anciens donnent le signal des violences. Les gardes leur emboitent le pas.

Luc : « Les hommes qui gardaient Jésus se moquaient de lui et le rouaient de coups. Ils lui avaient voilé le visage, et ils l'interrogeaient : 'Fais le prophète ! Qui est-ce qui t'a frappé ?' Et ils proféraient contre lui beaucoup d'autres blasphèmes » (22,63-65).

Violence et sadisme « ordinaires » à l'époque dans une cour de prison ...

Jean (chez Hanne) : « A ces mots, un des gardes, qui était à côté de Jésus, lui donna une gifle et disant : 'C'est ainsi que tu réponds au grand prêtre ?' » (18,22)

Chez Jean, les gardes sont donc présents dans la pièce où Jésus comparait.

3. Chez Pilate

« Alors les soldats du gouverneur emmenèrent Jésus dans la salle du Prétoire et rassemblèrent autour de lui toute la garde. Ils lui enlevèrent ses vêtements et le couvrirent d'un manteau rouge. Puis, avec des pines, ils tressèrent une couronne et la posèrent sur sa tête ; ils lui mirent un roseau dans la main droite et, pour se moquer de lui, ils s'agenouillaient devant lui en disant : 'Salut, roi des Juifs !' Et, après avoir créché sur lui, ils prirent le roseau

et ils le frappaient à la tête. Quand ils se furent bien moqués de lui, ils lui enlevèrent le manteau, lui remirent ses vêtements, et l'emmenèrent pour le crucifier » (27,27-31).

Séance de défoulement gratuit et sadique sans doute assez ordinaire alors parmi les troupes d'occupation coloniale...

Idem chez **Marc**

Luc : « Hérode ainsi que ses soldats le traita avec mépris et se moqua de lui : il le revêtit d'un manteau de couleur écarlate et le renvoya à Pilate » (23,11).

Le roi de pacotille, le fantoche de roi qu'est Hérode Antipas (la meilleure preuve en est qu'ici, alors que le nommé Jésus, étant galiléen, relève de sa juridiction, il le renvoie sans jugement à Pilate) ne trouve rien de plus noble et digne de son rang que de s'amuser avec ses soldats aux dépens de l'individu qui subit tout sans un mot.

Pilate, par deux fois, annonce aux grands prêtres que, ne trouvant aucun motif pour condamner Jésus, il va « le relâcher après lui avoir fait donner une correction » (23,16.22). Mais en définitive, il « livra Jésus à leur bon plaisir » (23,25), le « bon plaisir » des autorités religieuses juives et de la foule ameutée par elles contre Jésus. Il ne le livra pas au sadisme de ses soldats. Pas de séance d'humiliations et de coups dans une salle des gardes...

Jean : « Alors Pilate fit saisir Jésus pour qu'il soit flagellé » etc. (19,1).

Comme chez Matthieu et Marc, **mais** ici *avant* *relaxe* de celui que Pilate estime innocent de ceux dont on l'accuse.

4. Du portement de croix à la mort constatée sur la croix

« et [les soldats romains] l'emmenèrent pour qu'il soit crucifié. »

« En sortant, ils trouvèrent un nommé Simon, originaire de Cyrène, et ils le réquisitionnèrent pour porter la croix de Jésus

« Arrivés au lieu-dit Golgotha, c'est-à-dire : Lieu-du-Crâne (ou Calvaire), ils donnèrent à boire à Jésus du vin mêlé de fiel ; il en goûta, mais ne voulut pas boire (cf. Ps. 68 (69), 22) » (27,33). »

Ce geste a toutes les apparences d'avoir fait partie du « protocole » d'une crucifixion et ne trahit pas un des sévices de plus commis contre le condamné à mort. Une preuve : dans le récit de **Jean**, quand Jésus lance : « J'ai soif » (19,28), cette hypothèse était prévue dans le protocole de ces exécutions : « Il y avait là un récipient plein d'une boisson vinaigrée. On fixa donc une éponge remplie de ce vinaigre à une branche d'hysope et on l'approcha de sa bouche. Quand il eut pris le vinaigre, Jésus dit : 'Tout est accompli' » (19,29-30). Prêtait-on à ce type de boisson une vertu anesthésiante ? Apparemment. **Matthieu** note en tout cas que Jésus accomplit ici l'Écriture car il refuse d'avaler tout le contenu de ce breuvage. Mais **Jean** laisse cela de côté puisque Jésus accepte de boire.

« A la vue du tremblement de terre et de ces événements, le centurion et ceux qui, avec lui, gardaient Jésus, furent saisis d'une grande crainte et dirent : 'Vraiment, celui-ci était Fils de Dieu !' » (27,54)

Le centurion romain n'est pas seul à rendre témoignage à l'homme qui vient de mourir. Il y a une solidarité, dans l'exclamation, dans tout le détachement militaire présent.

Marc présente une version très proche, mais avec deux nuances :

. « Ils lui donnaient du vin aromatisé de myrrhe ; mais il n'en prit pas » (15,23).

L'insistance des soldats à lui faire avaler ce breuvage est marquée par l'emploi de l'imparfait.
. seul le centurion rend témoignage à Jésus : « Le centurion qui était en face de Jésus, voyant comment il avait expiré, déclara : 'Vraiment, cet homme était Fils de Dieu !' » (15,39)

Luc : « Les soldats aussi se moquaient de lui ; s'approchant, ils lui présentaient de la boisson vinaigrée en disant : 'Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même !' » (23,36)

La présentation de cette boisson fait-elle partie de la moquerie ? Oui, dans la mesure où ils la présentent à un (soi-disant) roi, quand les rois se font servir des breuvages bien différents. Mais cette boisson vinaigrée remplissait, comme chez Matthieu et Marc, une fonction anesthésiante.

« A la vue de ce qui s'était passé, le centurion rendit gloire à Dieu : 'Celui-ci était réellement un homme juste' » (23,47).

Les soldats romains font chorus avec les grands prêtres (« les chefs ») pour tourner Jésus en dérision.

Jean : « Quand les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses habits ; ils en firent quatre parts, une pour chaque soldat. Ils prirent aussi la tunique ; c'était une tunique sans couture, tissée tout d'une pièce de haut en bas. Alors ils se dirent entre eux : 'Ne la déchirons pas, désignons par le sort celui qui l'aura'. Ainsi s'accomplissait la parole de l'Écriture :

Ils se sont partagé mes habits ;

Ils ont tiré au sort mon vêtement. (Ps. 21 (22), 19)

C'est bien ce que firent les soldats » (19,23-24).

Jean reprend ainsi le récit des 3 autres évangélistes **mais** en détaillant le vestiaire du crucifié et **en réservant à la tunique un traitement à part**.

Il est aussi le seul à donner un chiffre quant au nombre de soldats romains présents : 4. Y compris leur chef ? Sans doute pas. Il est en effet peu concevable qu'il ait participé à cette répartition des vêtements à parts *égales* entre tous.

« Les Juifs demandèrent à Pilate qu'on enlève les corps après leur avoir brisé les jambes. Les soldats allèrent donc briser les jambes du premier, puis de l'autre [homme] crucifié avec Jésus. Quand ils arrivèrent à Jésus, voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes, mais un des soldats, avec sa lance lui perça le côté ; et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau » etc. (19,31b-34).

Jean est le seul à rapporter cette scène, qui peut tout à fait correspondre avec la réalité de certaines fins de vie de crucifiés de l'époque **quand** la décision était prise par l'autorité romaine locale d'**abrégier la survie** de ceux-ci, ce qui est sans doute arrivé très rarement dans l'histoire romaine et ne s'explique ici qu'à cause du pays concerné (la Judée) et d'une réclamation des autorités juives due à un trait de la religion juive.

Le soldat qui perce le côté de Jésus avec sa lance : le constat de décès de Jésus ayant été fait par les soldats, ce geste ne peut pas avoir été posé comme un complément de constat. Son motif de la part du soldat reste obscur, à moins que l'individu n'ait ressenti une pulsion morbide à « faire quelque chose » sur ce cadavre pour que les 3 crucifiés sans exception aient eu leur « traitement final », même *post mortem*. En revanche, **Jean** décrypte le geste à la lumière de l'Écriture.

5. la garde du tombeau

Matthieu est seul à raconter cette garde. Se reporter ici à la section « la `partie de Pilate ».

V. La « partie » des disciples



Duccio Di Buoninsegna. Le Christ fait prisonnier

1. Avertis, mais pas du tout préparés

La Passion selon saint **Matthieu** s'ouvre, d'un point de vue liturgique (le dimanche dit « des Rameaux et de la Passion », année A), avec le récit du début de sa trahison par Judas (Mt 26, 14-16). *Mais* si l'on resitue le récit lui-même dans l'ambiance du moment, de ces jours-là, en particulier pour les disciples de Jésus – dont Judas – il nous faut partir du tout début du chapitre. Jésus vient d'achever un très long discours qui s'achève sur la fameuse perspective du « jugement dernier » (25, 31-46), « quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire ». Or, sans aucune transition, Matthieu poursuit ainsi : « Lorsque Jésus eut terminé tout ce discours, il s'adressa à ses disciples : ' Vous savez que la Pâque a lieu dans deux jours et que le Fils de l'homme va être livré pour être crucifié.' » (26,1-2) Ainsi, le même qui siégera sur son trône de gloire, le même, leur maître et ami va être livré pour être crucifié. Et ça se passera en même temps que la Pâque. Et **Jésus leur dit qu'ils le savent**, qu'ils savent **les deux choses**, et pas qu'ils savent la première (une fête qui revient tous les ans) et qu'il les a prévenus de l'autre.

Mais la suite montrera qu'en réalité, s'ils vont faire le nécessaire pour la Pâque, ils ne sont **en rien préparés à affronter** ce qui va arriver à leur maître et ami.

La preuve en est donnée dans l'ultime scène de vie ordinaire qui précède l'entrée dans la fête pascale. Jésus est à **Béthanie** avec ses disciples, reçu par un certain Simon dit « le lépreux ». Or au cours d'un repas, **une femme** s'approche de Jésus et verse sur sa tête tout le contenu d'un flacon, un parfum de grand prix. Et le geste provoque la **colère des disciples**, tous sans exception. « Voyant cela, les disciples s'indignèrent en disant : 'A quoi bon ce gaspillage ?' »

(26,8) Jésus cherche à les apaiser et à les faire passer vis-à-vis de cette femme de l'agressivité à la bienveillance émerveillée. « Moi, vous ne m'aurez pas toujours (...) c'est en vue de mon ensevelissement » (26,12b) que la femme a agi.

Si **Matthieu** place aussitôt après *la démarche de Judas chez les grands prêtres*, cela indique-t-il que la scène du versement de parfum a déclenché cette démarche ? La section *La « partie » de Judas* tâche de démêler ce qui peut l'être dans le récit de Matthieu. S'il est avéré que Judas prend alors une décision et se distingue ainsi nettement de ses compagnons de route avec Jésus, rien n'indique qu'il ait compris *ce que Jésus voulait dire* au juste sur son avenir personnel, en tout cas qu'il l'ait davantage compris que les autres. Tous apparaissent comme de pauvres hommes saisis par les « annonces » de leur maître et ami : à la fois sidérées et abattus (cf. Mt 17,23b : « Et ils furent profondément attristés »).

Tous autant qu'ils sont, **ils ne savent rien en vérité** ou plutôt refusent intérieurement de « savoir ». *Bien avant ce qui se passera sur la route de Jérusalem à Emmaüs*, « leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître » (Lc 24,16) en toute lumière et vérité.

« Le premier jour de la fête des pains sans levain, les disciples s'approchèrent et dirent à Jésus : 'Où veux-tu que nous te fassions les préparatifs pour manger la Pâque ?' » (26,17) Et ils le font d'après ses instructions.

Le soir venu, à table avec Jésus, mais seulement les Douze à présent, donc le petit comité des plus intimes. Ce devrait être un repas de pure joie, dans la tradition de toute Pâque juive. Ils refusent de « savoir ». Il « faut » donc que ce soit Jésus qui revienne sur ses annonces antérieures, et de manière précise : « Amen, amen, je vous le dis : **l'un de vous** va me livrer. » Désarroi immédiat : « Profondément attristés... » Ils « savent » maintenant, et savent que la trahison est *déjà* en route comme un processus que leur maître lui-même ne pourra arrêter. On s'attendrait peut-être à ce qu'ils demandent alors tous en chœur : « Dis-nous qui c'est, parmi les autres... que moi ? » Mais non. « Ils se mirent à lui demander, chacun à son tour : 'Serait-ce moi, Seigneur ?' » Comme si leur chagrin était double : tous à propos de Jésus **et** chacun à propos de lui-même. Et comme si aucun d'entre eux n'écartait l'hypothèse d'être, à son insu pour le moment, déjà celui qui allait trahir. Nous assistons à un **moment très intense de vérité** et de quête de liberté intérieure.

Marc est ici en totale unité avec Matthieu.

Luc ménage d'abord comme un sas narratif entre une section d'enseignement courte (toujours sur la venue glorieuse du Fils de l'homme, mais liée à la ruine de Jérusalem) et le début de trahison de Judas puis le récit du repas pascal : « Il passait ses journées dans le Temple à enseigner ; mais ses nuits, il sortait les passer en plein air, à l'endroit appelé mont des Oliviers. Et tout le peuple, dès l'aurore, venait à lui dans le Temple pour l'écouter » (21,37-38).

Il y a là comme du temps suspendu avant que n'éclate l'orage, un temps de grâce, de joie et de paix pour Jésus et ses disciples. Mais aussi un temps d'illusion sur ce « tout le peuple », qui abandonnera sous peu celui à qui il accourrait. Mais est-ce bien le même peuple qui l'avait acclamé entrant à Jérusalem, qui se pressait pour venir l'écouter au Temple et qui dans quelques jours réclamera sa mort.

L'originalité de Luc est aussi de pointer un effet dramatique **au sein même des Douze** de l'annonce, par Jésus, que l'un d'eux va le livrer : « Les Apôtres commencèrent à se demander les uns aux autres quel pourrait bien être, parmi eux, celui qui allait faire cela. Ils en arrivèrent à se quereller : lequel d'entre eux, à leur avis, était le plus grand ? » (22,23-24)

On passe ainsi du dramatique au tragi-comique ! Scène d'autant plus lamentable qu'elle se déroule sous les yeux de Jésus, donc du maître, et pas discrètement, en son absence... Cela nous explique que la mention de Simon (Pierre) puis son intervention prennent place à ce moment-là, et non pas plus tard, dans le jardin ou en route vers lui, comme le rapportent Matthieu et Marc.

Jean, nous le savons, est bien à part de trois autres. Chez lui, pas d'annonces de fin des temps, mais une montée progressive de la tension entre ses opposants et lui, en rapport étroit avec ses catéchèses sur le Père et lui de plus en plus affirmées. Pas de récit d'institution de l'eucharistie, mais « au cours du repas » (sans plus de précisions sur celui-ci) et successivement le lavement des pieds, l'annonce de la trahison de Judas, l'ultime discours, l'ultime grande prière.

L'**ultime solidarité** entre Jésus et « les disciples » (Mt 26, 17.19.26), qui sont ici « les Douze » (Mt 26, 20, donc **y compris Judas**, qui n'est pas sorti avant les autres comme dans le récit johannique) se lit en Mt 26, 30 (et son parallèle en Mc 14, 26) quand il est rapporté ceci : « **Après avoir chanté les psaumes**, ils partirent pour le mont des Oliviers. »

C'est une solidarité en quelque sorte **liturgique** : ils chantent tous ensemble, tous les 13, les psaumes du *Hallel* (Ps. 112 (11) – 117 (118)) que l'on récitait à la fin du repas pascal. Mais seulement liturgique.

Chez **Luc aucune mention du Hallel!** La querelle entre les Douze est venue tout gâcher de la fête liturgique en l'interrompant sur sa fin. Dès lors, **la solidarité est factice** au moment où ils s'apprêtent à sortir vers le jardin : c'est le moment de s'armer contre l'Ennemi, et ils se rassurent d'avoir avec eux deux épées.

Je note de plus que **Luc** est seul à décrire ainsi le mouvement de la salle du repas pascal vers le mont des Oliviers : « Jésus sortit pour se rendre, selon son habitude, au mont des Oliviers, et ses disciples le suivirent. » (22,39) là où Matthieu et Marc décrivent un mouvement unanime et d'un même pas : « Ils partirent pour le mont des Oliviers. » (Mt 26,30b)

Simon Pierre : figure emblématique du disciple en pleine illusion

Matthieu et **Marc** le campent dans le jardin, bien « droit dans ses bottes », qui « prend la parole » de lui-même pour oser soutenir son « *etsi omnes, ego non!* » (devise des Larochejaquelein) : « Si tous viennent à tomber à cause de toi, moi, je ne tomberai jamais » (26,33)

... alors que, chez **Luc**, à cause de cette lamentable dispute entre les Apôtres, **c'est Jésus qui va mettre Pierre sur le devant** de la scène. **Mais**, notons-le bien, en parlant de lui (puis à lui) avec son prénom initial, celui qu'il tenait de la chair et du sang : « **Simon**, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous passer au crible comme le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Toi donc, quand tu seras revenu, affermis tes frères » (22,31-32). Profond lien, ici, avec la scène johannique au bord du lac, après la résurrection : « **Simon**, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? » (Jn 21,15a) J'observe que, si Jésus s'adresse à Simon, c'est devant les autres et à propos d'eux tous : « Satan **vous** a réclamés » et en lui rappelant la mission qu'il lui a confiée au service de tous. « **Affermis tes frères.** » C'est ce « quand tu seras

revenu » qui déclenche la réaction indignée de l'intéressé : « Seigneur, avec toi je suis prêt à aller en prison et à la mort. » Le **triple reniement** qui adviendra quelques heures plus tard n'est donc pas à mettre au compte d'une prédiction de Jésus, comme s'il avait été inéluctable dans l'esprit de ce dernier puisqu'il vient de dire : « j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. » Mais c'est l'aveuglement d'un homme qui croit que son nouveau nom de Pierre efface magiquement sa fragilité de Simon qui va l'exposer sans défense à la peur et, de là, au parjure. En lui répondant, de fait : *Je te le déclare, Pierre, le coq ne chantera pas aujourd'hui avant que toi, par trois fois, tu aies nié me connaître* », Jésus prend au mot celui qui se vante de son nouveau nom... mais qui ne lui servira de rien.

Matthieu et **Marc** s'accordent pour souligner que les Douze font bloc entre eux. Mt 26,35 : « Pierre lui dit : 'Même si je dois mourir avec toi, je ne te renierai pas.' Et tous les disciples dirent de même. ». Mc 14,31 : « Mais lui reprenait de plus belle : 'Même si je dois mourir avec toi, je ne te renierai pas'. Et tous en disaient autant. »

2. « Tous l'abandonnèrent et s'enfuirent »

Ceci dit (promis, juré, craché !), l'unanimité combattive de façade s'évanouit en quelques minutes. L'un d'eux s'éclipse discrètement : Judas (selon Jean, il était parti bien avant), Jésus (selon **Matthieu et Marc** seuls) en réquisitionne trois – Pierre, Jacques et Jean – pour rester près de lui... et les autres restent sur place, à l'écart, à attendre on ne sait quoi. Les trois s'avéreront incapables de prier et veiller avec leur maître. « Il les trouva endormis car leurs yeux étaient lourds de sommeil » (26,43). Chez **Luc**, carrément *tous* ont cédé au sommeil, un sommeil dû au fait qu'ils étaient « accablés de tristesse » (22,45). Un peu comme si la défaite se lisait déjà dans leur cœur...

Certes, il y a ce **coup d'épée** contre un de ceux qui viennent arrêter leur maître, coup qui lui tranche une oreille. Mais Jésus ordonne de s'arrêter là et s'en remet à ses agresseurs. Dès lors, l'épilogue ne traîne pas : « Alors tous les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent. » Chez **Luc** ils s'évaporent carrément du récit, sauf Pierre, qui « suivait à distance. », de même chez **Jean**, où Pierre suit « avec un autre disciple ». Quant au jeune homme évoqué par **Marc**, lui aussi ne s'était pas enfui et il « suivait Jésus » que les gardes emmenaient. Mais voilà qu'on veut mettre la main sur lui. Alors « lâchant le drap » qui était tout son vêtement, « il s'enfuit tout nu » (14,52). Réminiscence d'une parole du prophète Amos :

« Eh bien, moi, maintenant, je vous écraserai sur place,
Comme un char plein de gerbes
Écrase tout sur son passage
(...)
Le cavalier ne sauvera pas sa vie,
Le plus brave s'enfuira tout nu, ce jour-là.
- Oracle du Seigneur. (Am 2,13.15c-16)

Quelle drôle d'idée, peut-être, de se nipper en tout et pour tout d'un drap ? Cet accoutrement aura en tout cas été providentiel au garçon, qui sauve ainsi sa peau mais au prix d'une naissance adamique. « Et ils virent qu'ils étaient nus » (Gn 3,7a)...

Quant à la scène du **triple reniement** de celui qui avait oublié qu'*il était toujours Simon*, elle n'a rien de glorieux, et s'achève par un torrent de larmes. Observons que **Luc** poursuit son cavalier seul en bouclant la boucle de ce que Jésus avait ouvert de l'épisode. Car c'est **son regard** posé sur le renégat, et non pas le cri du coq (comme chez Matthieu et Marc) qui réveille en lui le souvenir de leur échange. Néanmoins, appelons-nous **aussi** la première parole : « J'ai prié pour toi » (22,32), pas seulement la seconde : « Le coq ne chantera pas avant que tu aies nié me connaître » (22,34). Le souvenir des deux a pu aider Pierre à ne pas en venir au suicide punitif.

3. Quand tout est fini, « de nombreuses femmes » : tout ce qu'il reste (ou quasi) de ses ex-disciples

Les récits de **Matthieu et Marc** ont en commun un silence total sur les disciples après le triple reniement de Simon Pierre et jusqu'au dernier soupir de Jésus. Seul **Luc**, d'une phrase, rapporte que ce qui s'est passé au Golgotha, donc à partir du crucifiement, avait eu des disciples pour spectateurs mais *pas de près* : « Tous ses amis, ainsi que les femmes qui le suivaient depuis la Galilée, se tenaient plus loin pour regarder » (23,49).

J'observe que **Luc** distingue entre hommes et femmes : hommes qui sont « les amis », (et non pas « disciples » !) et femmes qui sont, elles, « disciples », puisque marchant à la suite de Jésus. Étonnant, non ? Et ce « **Tous ses amis** », quel nombre cela pouvait-il atteindre ? Bien mince, je présume.

Un homme se détache, et un seul, chez **Matthieu, Marc et Luc** : « Comme il se faisait tard, arriva un homme riche, originaire d'**Arimathie**, qui s'appelait **Joseph**, et qui était devenu, lui aussi, disciple de Jésus » (Mt 27, 57). Marc ajoute : « un homme influent, membre du Conseil, et il attendait lui aussi le règne de Dieu » (15, 43b). **Luc** renforce le trait : « membre du Conseil (...) c'était un homme bon et juste, qui n'avait donné son accord ni à leur délibération, ni à leurs actes » (23,50-51a).

Il nous est dit qu'« il eut l'audace d'aller chez Pilate » (Mc 15,43b) pour réclamer de celui-ci la libre disposition du cadavre

De manière très invraisemblable, en revanche, il effectue tout seul toutes les opérations. Selon **Marc**, « il acheta un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul et le déposa dans un tombeau qui était creusé dans le roc. Puis il roula une pierre contre l'entrée du tombeau » (15, 46), **Matthieu** précisant même : « Il roula une grande pierre à l'entrée du tombeau et s'en alla » (27,60b). Quel costaud, ce gaillard !

Notons que, dans les 4 récits de la Passion, **les hommes** amis et/ou partisans du Nazaréen **arrivent « tard », bien tard**, alors que les femmes amies et disciples sont là, stoïques ou effondrées, depuis le « chemin de croix ». **Seule exception masculine**, et elle est chez saint **Jean** : « le disciple que Jésus aimait », aux côtés de Marie de Nazareth au pied de la croix.

Matthieu : « Il y avait là de nombreuses femmes qui observaient de loin. » (27,55a)

Marc : « Il y avait aussi des femmes, qui observaient de loin, et parmi elles Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques le Petit et de José et Salomé (...) et encore beaucoup d'autres qui étaient montées avec [Jésus] à Jérusalem » (15,40).

Jean est à part, qui met en scène non seulement la présence au pied même de la croix de trois femmes (dont la mère de Jésus) et d'un disciple, mais encore une déclaration de Jésus à sa mère et à ce disciple : « Or près de la croix se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie Madeleine. Jésus, voyant sa mère et près d'elle le disciple qu'il aimait dit à sa mère : 'Femme, voici ton fils.' Puis il dit au disciple : 'Voici ta mère.' Et, à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui » (19,25-27). Le récit a clairement un **motif théologique et catéchétique** : manifester que le « passage » de la communauté d'avant la Passion à la communauté « Église » s'est opéré au moment même de l'ultime passage de Jésus de la vie terrestre au « paradis » avec le bandit repentant et en intégrant intimement Marie de Nazareth à cette genèse de l'Église.

De tous les disciples (ou ex-disciples à partir de sa mort ignominieuse ?), **les femmes** sont, numériquement, de loin les plus présentes à la Passion, même si c'est une présence de loin et tout à fait discrète. *Les commentateurs ne s'arrêtent pas assez sur ce fait* pour en percevoir tout le sens et toute la portée voulue par les quatre évangélistes, qui sont des hommes. À mon avis, ce fait traduit la très grande proximité et la **très grande affection** qui liaient bien des femmes et Jésus, mais aussi leur **attachement résolu de disciples** à ce maître écouté et chéri. « Disciples » sans aucun doute puisqu' « elles avaient suivi Jésus depuis la Galilée pour le servir » (Mt 27,55b). Certaines sont même allées jusqu'à donner toutes leurs ressources personnelles pour assister matériellement la communauté itinérante, comme un jour le rapporte **Luc**. Pour le servir » par cette charité et par d'autres soins, mais comme disciples, pas comme de simples « aides ménagères »

J'observe aussi que **Matthieu, Marc et Luc** sont unanimes à signaler que ces femmes sont allées jusqu'aux trois croix, ont assisté à l'enlèvement du cadavre de Jésus puis à son ensevelissement. Leurs regards finissent par **se fixer sur le tombeau** (Mt 27, 61 : « Or Marie Madeleine et l'autre Marie étaient là, assises en face du sépulcre »), précisément comme **une idée fixe** : « Or Marie Madeleine et Marie, mère de José, observaient l'endroit où on l'avait mis » (Mc 15,47). De même **Luc** : « Les femmes qui avaient accompagné Jésus depuis la Galilée suivirent Joseph [d'Arimatee]. Elles regardèrent le tombeau pour voir comment le corps avait été placé. Puis elles s'en retournèrent et préparèrent aromates et parfums. Et, durant le sabbat, elles observèrent le repos prescrit » (23,55-56).

... où **nous retrouvons la séquence liturgique** de la Passion selon saint Matthieu mais aussi selon saint **Marc** (Évangile du dimanche des Rameaux et de la Passion, année B), qui s'ouvre par une scène dans une maison particulière, un repas au cours duquel une femme vient répandre tout le contenu d'un flacon de **parfum** de grand prix, le tout commenté ainsi par Jésus : « D'avance elle a parfumé mon corps pour mon ensevelissement » (14,8b)... et qui s'achève par « Marie Madeleine et Marie, mère de José » qui « observaient l'endroit où on l'avait mis » (15,47)... afin de revenir dès la fin du sabbat pour rendre au mort les derniers devoirs funéraires.

Encore une fois à part des trois autres, **Jean** ne dit rien d'une présence de femmes au moment de l'ensevelissement. Celui-ci a été exclusivement une affaire entre hommes (Joseph d'Arimatee et Nicodème). Et eux seuls ont procédé, dès ce moment-là, à l'emploi coutumier juif de parfums et d'aromates (cf. 19,38-42).

VI. La « partie » des « quidams », individuellement, en groupe ou en foule



Sur le chemin du Calvaire . Duccio di Buoninsegna

1. Dans la cour du palais du Grand Prêtre

« une jeune servante » — « une autre » — « ceux qui se tenaient là »

« Une jeune servante s'approcha de [Pierre] et lui dit : 'Toi aussi, tu étais avec Jésus, le Galiléen (...) Une autre servante le vit sortir en direction du portail et elle dit à ceux qui étaient là : 'Celui-là était avec Jésus, le Nazaréen!' (...) Peu après, ceux qui se tenaient là s'approchèrent et dirent à Pierre : 'Sûrement, toi aussi, tu es l'un d'entre eux ! D'ailleurs, ta façon de parler te trahit » (Mt 26, 69... 73).

Le récit se passe de commentaire, sinon que notre attention gagnerait à être attirée sur le fait (rarement signalé) que, après son premier reniement, Pierre effectue un repli prudent vers la... sortie de la cour, tentative donc d'échappatoire aux interrogatoires !

2. « beaucoup de faux témoins »

Pour obtenir la condamnation de quelqu'un il faut des preuves de sa culpabilité. Les accusateurs comptent pouvoir en présenter grâce à des témoignages « à charge ». Il leur faut donc des témoins. Pourquoi d'autres qu'eux-mêmes ? Sans doute parce que, à lire du moins Matthieu, Marc et Luc, il n'y a pas pour ainsi dire pas eu jusqu'ici de confrontations directes entre Jésus et les autorités juives. Vu du côté de la défense, que représentent seuls les quatre évangélistes, tout témoignage à charge ne pouvait être qu'un faux témoignage. De là ce :

« Les grands prêtres et tout le Conseil suprême cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mettre à mort » (26,59).

Or « ils n'en trouvèrent pas ; pourtant beaucoup de faux témoins s'étaient présentés. Finalement, il s'en présenta deux, qui déclarèrent : 'Celui-là a dit : Je peux détruire le Sanctuaire de Dieu et en trois jours le rebâtir.' » (26,60). Ont-ils dû écarter la plupart des candidats en faux témoignages parce que ceux-ci étaient par trop « faux » et « tordus » ?

Marc nous met en effet sur cette piste : « Ils ne trouvaient pas [de témoignage]. De fait, beaucoup portaient de faux témoignages contre Jésus, et ces témoignages ne concordaient pas. Quelques-uns se levèrent pour porter contre lui ce faux témoignage : « Nous l'avons entendu dire : 'Je détruirai ce sanctuaire fait de main d'homme, et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme' ». Et même sur ce point leurs témoignages n'étaient pas concordants » (14,55b-59).

Luc et Jean n'évoquent ni témoins ni témoignages. **Luc** fait cependant rapporter à Pilate par les grands prêtres que « cet homme [est] en train de semer le trouble dans notre nation : il empêche de payer l'impôt à l'empereur et il dit qu'il est le Christ, le Roi » (23,2).

3. « Un prisonnier bien connu » : Barabbas

Or à chaque fête [Pilate] avait coutume de relâcher un prisonnier, celui que la foule demandait. Il y avait alors un prisonnier bien connu, nommé Barabbas. Les foules s'étant donc rassemblées, Pilate leur dit : 'Qui voulez-vous que je vous relâche : Barabbas ? ou Jésus, appelé le Christ ?' (...) Les grands prêtres et les anciens poussèrent les foules à réclamer Barabbas et à faire périr Jésus. Le gouverneur reprit : 'Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ?' Ils répondirent : 'Barabbas !' (...) Alors il leur relâcha Barabbas ; quant à Jésus, il le fit flageller, et il le livra pour qu'il soit crucifié » (27, 15-17.20-21.26).

Marc : « A chaque fête [Pilate] leur relâchait un prisonnier, celui qu'ils demandaient. Or il y avait en prison un dénommé Barabbas, arrêté avec des émeutiers pour un meurtre qu'ils avaient commis lors de l'émeute (...) les grands prêtres [...] soulevèrent la foule pour qu'il leur relâche plutôt Barabbas (...) Pilate, voulant contenter la foule, relâcha Barabbas » (15, 6-7.11.15a).

Luc : « Ils se mirent à crier tous ensemble : 'Mort à cet homme ! Relâche-nous Barabbas'. Ce Barabbas avait été jeté en prison pour une émeute survenue dans la ville et pour meurtre (...) Alors Pilate décida de satisfaire leur requête. Il relâcha celui qu'ils réclamaient, le prisonnier condamné pour émeute et pour meurtre, et il livra Jésus à leur bon plaisir » (23, 18-19.24-25).

Jean : « [Pilate] sortit de nouveau à la rencontre des Juifs et il leur déclara : 'Moi, je ne trouve en [Jésus de Nazareth] aucun motif de condamnation. Mais chez vous c'est la coutume que je vous relâche quelqu'un pour la Pâque : voulez-vous donc que je vous relâche le roi des Juifs ?' Alors ils répliquèrent en criant : 'Pas lui ! Mais Barabbas !' Or ce Barabbas était un bandit » (18, 38b-40).

Certains manuscrits de l'évangile selon **Matthieu** portent : « Jésus Barabbas » aux deux premières mentions de cet homme. Étourderie de quelques copistes ? Cela paraît peu vraisemblable. Alors ? On peut présumer que Jésus était le nom de naissance de l'individu (un nom très commun parmi les Juifs de Palestine) et Barabbas un surnom acquis par lui à l'âge adulte. Bar Abbas : « fils de [son] père » ! La tautologie saute aux yeux s'il s'agissait de rappeler qu'il était le fils d'un humain. Je penche plutôt pour « fils du Père » en un sens politique et religieux suggéré par le fait que l'homme avait participé à une émeute sanglante (un mort sur le pavé), très vraisemblablement anti-romaine, que ce Jésus Barabbas appartenait donc au groupe armé des Zélotes.

Théologiquement parlant, voici dès lors deux hommes dont le destin est mis en balance, est mis aux voix, et qui se ressemblent étrangement par leur surnom : le « fils du Père » d'un côté, le « Fils du Père » de l'autre, mais totalement dissemblables par leur choix de vie : le fanatique criminel au nom de Dieu d'un côté, le « doux et humble de cœur » Fils du Très-Haut de l'autre.

Question : pourquoi le nom de naissance de Barabbas, Jésus, disparaît-il dans la suite du récit matthéen, où il réapparaît trois fois ? Quasi certainement parce que les chefs des prêtres tenaient à éviter tout malentendu aux oreilles du préfet tout-puissant. Crier : « Jésus Barabbas ! », c'était crier à moitié « Jésus » ! Ils firent passer le mot d'ordre : « Réclamez 'Barabbas'... tout court.

L'état-civil s'efface donc devant le surnom acquis par le champion de la cause nationaliste. La foule ne connaissait d'ailleurs peut-être de lui que son surnom.

4. La femme de Pilate

Tandis que [Pilate] siégeait au tribunal, sa femme lui fit dire : 'Ne te mêle pas de l'affaire de ce juste, car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert en songe à cause de lui' » (Mt 27, 19).

Voir *La « partie » de Pilate.*

5. « Un nommé Simon, originaire de Cyrène »

« En sortant [les soldats de Pilate] trouvèrent un nommé Simon, originaire de Cyrène, et ils le réquisitionnèrent pour porter la croix de Jésus » (Mt 27, 32).

Matthieu donne l'impression que ce Simon a été réquisitionné pour **porter seul** « la croix de Jésus », comme si ce dernier était parvenu à bout de forces pour le faire. Ce qui n'aurait rien d'in vraisemblable, vu les sévices qu'il a subis depuis la veille au soir

Marc : « Puis de là ils l'emmenèrent pour le crucifier et ils réquisitionnèrent pour porter la croix un passant, Simon de Cyrène, le père d'Alexandre et de Rufus, qui revenait des champs » (Mc 15, 21).

Même observation que ci-dessus. Je relève que Marc est seul à préciser de cet homme qu'il était le *père de deux garçons dont les noms sont connus de l'évangéliste* et sûrement de bien d'autres chrétiens. Nous avons donc là un très intéressant témoignage de l'Église post-résurrection, de

l'Église pascale et du relais pris par de nouvelles générations, la première étant déjà marquée d'universalisme culturel car « Alexandre » et « Rufus » sont des noms respectivement grec et latin, alors que « Simon » est un nom sémitique. L'évolution sociologique s'explique bien par le fait que Simon s'était établi à Cyrène, capitale de la Cyrénaïque (Libye), une très antique colonie grecque ouverte aux échanges culturels et commerciaux d'ouest en est du bassin méditerranéen.

Luc : « Comme ils l'emmenaient, ils prirent un certain Simon de Cyrène, qui revenait des champs, et ils le chargèrent de la croix pour qu'il la porte derrière Jésus » (23,26).

Jean est le seul à ne pas mentionner ce Simon de Cyrène. Chez lui, Jésus porte seul sa croix : « Ils se saisirent de Jésus. Et lui-même, portant sa croix, sortit en direction du lieu-dit Le Crâne (ou Calvaire), qui se dit en hébreu Golgotha » (19,16b-17).

Chez Jean, symbole théologique puissant, Jésus n'est « emmené » par personne : il va de lui-même là où s'accomplira la volonté divine.

6. « Le peuple, en grande foule, le suivait »

Luc est le seul des 4 à évoquer (très sommairement, d'ailleurs) une foule considérable accompagnant les condamnés et leur escorte jusqu'au lieu de l'exécution.

« Le peuple, en grande foule, le suivait, ainsi que des femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur Jésus » (Lc 23, 27).

Ce « peuple » semble bien différent, dans sa conduite, de celui que les grands prêtres avaient ameuté chez Pilate, de cette foule « chauffée » contre Jésus et qu'ils avaient poussée à hurler comme un seul homme en faveur de Barabbas.

Ici, c'est la foule habituelle qui suit un spectacle de rue, travaillée plus ou moins par de bas instincts de voyeurisme malsain, mais pas haineux.

7. « Des femmes qui se frappaient la poitrine »

Luc est le seul des 4 à rapporter une scène qui s'est déroulée entre Jésus et des congénères sur le chemin que parcouraient les trois condamnés et leur escorte militaire. À ce titre, c'est de lui seul que l'Église tire quelque chose d'original dans sa liturgie du chemin de Croix, relativement récente au regard de 2.000 ans de christianisme.

« ... ainsi que des femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur Jésus. Il se retourna et leur dit : 'Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ! Pleurez plutôt sur vous-mêmes et sur vos enfants ! Voici venir des jours où l'on dira : 'Heureuses les femmes stériles, celles qui n'ont pas enfanté, celles qui n'ont pas allaité ! Alors, on dira aux montagnes : 'Tombez sur nous et aux collines : 'Cachez-nous.' (cf. Os. 8, 10) Car si l'on traite ainsi l'arbre vert, que deviendra l'arbre sec ?' » (Lc 23, 27b-31)

Ces femmes sont ou ne sont pas au nombre des disciples déclarés du Nazaréen. Rien n'est dit. A minima, elles sont en train de le devenir au moment le plus dramatique et poignant de l'itinéraire de celui-ci. Jésus d'ailleurs ne s'adresse à elles que sous leur identité collective de « filles de Jérusalem », de filles d'Israël. Il reprend par là – et voilà bien un trait typiquement lucanien – sa lamentation sur la Ville sainte et ses habitants, ses larmes sur celle-ci et sur ceux-ci (cf. 19,41-44), dans la veine des prophètes.

8. « Deux bandits » crucifiés avec lui

« Alors on crucifia avec lui deux bandits, l'un à droite et l'autre à gauche » (27, 38).

« Les bandits crucifiés avec lui l'insultaient de la même manière » (27, 44).

Marc : « Avec lui ils crucifient deux bandits, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche » (15,27).

Luc : « Ils emmenaient aussi avec Jésus deux autres, des malfaiteurs, pour les exécuter (...) Là ils crucifièrent Jésus, avec les deux malfaiteurs, l'un à droite et l'autre à gauche » (23,32.33b).

« L'un des malfaiteurs suspendus en croix l'injurait :

- N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même, et nous aussi !

Mais l'autre lui fit de vifs reproches :

- Tu ne crains donc pas Dieu ? Tu es pourtant un condamné, toi aussi ! Et puis, pour nous, c'est juste : après ce que nous avons fait, nous avons ce que nous méritons. Mais lui, il n'a rien fait de mal.

Et il disait

- Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume.

Jésus lui déclara :

- Amen, je te le dis : aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis » (23,39-43)

Luc est le seul des 4 qui expose une **petite scène**, en réalité unique en son genre si l'on prend conscience que c'est **la seule**, tandis que Jésus est « suspendu en croix », où *un bout de dialogue* se déroule entre lui et quelqu'un d'autre.

Les « injures » d'un des deux malfaiteurs le sont-elles vraiment ? Je veux dire : vraiment imputables comme tel à l'homme qui les profère ? Nous mesurons, j'espère, toute la différence entre son invective et celles que profèrent « chefs » (des prêtres), soldats ou passants. Un seul exemple :

- Il en a sauvé d'autres : qu'il se sauve lui-même s'il est le Messie de Dieu, l'Élu ! (23, 35b)

Ici, c'est la haine qui se défoule. Là, le désespoir d'un torturé bientôt moribond... et l'effort physique inouï déployé par chaque crucifié pour soulever sa poitrine et parler.

Quant à la suite immédiate, que n'a-t-on dit sur ce fameux « bon larron » dont le nom seul est un oxymore désopilant d'humour noir ! Lui-même est le premier à démentir l'image pieuse :

« Pour nous, c'est juste : après ce que nous avons fait, nous avons ce que nous méritons. »

Il n'y a pas de bons et de mauvais criminels. En revanche, avoue alors cet homme criminel convaincu tout comme l'autre, il y a « nous deux »... et « lui ».

« Mais lui, il n'a rien fait de mal... » (23,41)

Ici, **un silence s'impose impérativement** dans toute lecture à haute voix.

La comparaison entre les deux coupables et l'innocent semble dresser entre eux comme un gouffre infranchissable, du même ordre que celui qu'évoque le même Luc dans la parabole du malheureux Lazare et du mauvais riche : « un grand abîme a été établi entre vous et nous » (Lc 16, 26).

Pourtant, pourtant, c'est alors que l'un des criminels jette ses dernières forces en se tournant non plus vers son comparse et compagnon de vice, ni vers lui-même pour se détester éternellement, mais vers « lui », « l'autre » et lui lancer comme une bouteille à la mer :

- « Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume. »

Et, notons-le bien, la phrase est répétée plusieurs fois : « Et il disait... »

C'est du saint **Luc**. Je puis donc faire ici retour sur une parabole propre au seul Luc, la parabole dite du « fils prodigue » tout aussi bizarrement que l'on dit « le bon larron ». En effet, si l'on y réfléchit bien, ce n'est pas un fils qui a dilapidé égoïstement sa part d'héritage, c'est un être humain qui, pour avoir réclamé le droit à *son autonomie totale* vis-à-vis de ses géniteurs et de son frère, a perdu sa filiation dans cette prodigalité absurde et mortelle. Le fils commence tout juste à réémerger en lui quand, du fond d'une soue à cochons, il **se souvient** :

« Combien d'ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim... » (15,17b)

« Je me lèverai, j'irai vers mon père et je lui dirai etc. (Lc 15, 18...).

Contrition bien imparfaite, disent les moralistes chrétiens. Il « faudra » qu'il découvre en approchant de la maison paternelle que son « père » n'a jamais oublié ni renié son fils et l'aime toujours autant qu'avant pour que se révèle à lui enfin sa dignité inaltérable de fils dans le cœur de son père.

Et du côté du crucifié qui se tourne vers le Fils ? Notons qu'il ne lui dit pas : « Jésus, Messie (Christ) de Dieu », encore moins, « toi, le Fils de Dieu », mais seulement « Jésus », son petit nom d'homme fils d'homme. Il sait probablement que « Ieshouha » veut dire « Dieu sauve », mais le plus important, au moment de mourir à la terre, est de s'appeler et de s'interpeller avec nos noms terrestres, en tout dépouillement et abandon. Ce qu'il fait en ajoutant cependant ces mots inouïs :

- « Souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume » (23,42).

Un **futur** là où il n'y en avait plus aucun, à vue humaine. Et ce rapprochement si outré, si scandaleux aux yeux des hommes et de leur justice : « Souviens-toi de moi »...

Je pense ici à la fin de la scène de la Transfiguration : « Ils ne virent plus que Jésus, seul, avec eux » (Mc 9,8b). *Ici commence la vraie vie mystique : Jésus seul et avec moi, avec toi, avec nous.*

« ... quand tu viendras dans ton Royaume », ce qui veut dire : « Toi, mon, notre Roi ». Où nous rejoignons la déclaration de Jésus à Pilate : « Ma royauté n'est pas de ce monde (...) pas d'ici » (Jn 18, 36). Nous l'exprimons dans le Symbole de Nicée-Constantinople : « J'attends la vie du monde à venir. »

- Amen, je te le dis : aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis » (Lc 23,43).

L'affirmation est comme un acquiescement à la prière de l'homme, mais plus encore, exauce celle-ci au-delà : « aujourd'hui », pas « au dernier Jour » lointain du Jugement dernier, universel et récapitulatif. Il y a donc un « aujourd'hui » du « monde à venir ». Et « avec moi tu seras ». La « venue » glorieuse, royale de Jésus est un avènement voulu « avec » nous, plus jamais sans nous.

Je trouve ici, d'une certaine façon, l'affirmation de foi que la vie éternelle est la Vie même du Ressuscité ressuscitant pour elle tous les humains qui, au fil des siècles, s'abandonnent à Lui humblement, quels que soient leurs fautes et même leurs mérites

Jean : « C'est là qu'ils le crucifièrent, et deux autres avec lui, un de chaque côté, et Jésus au milieu » (19,18).

Sobriété de Jean : « Et deux autres avec lui ». Deux autres qui ? Deux autres quoi ? Certainement pas « bandits », « criminels » ou « crapules » ! Mais pas davantage, à l'inverse, « deux autres innocents, « deux autres justes », « deux autres Agneaux sans tache »...

« Deux autres » : c'est suffisamment clair comme ça. Deux autres humains. « *Ecce homines...* »

Quant à ce « un de chaque côté, et Jésus au milieu », il est en parfait accord avec les descriptions des synoptiques *mais* il ajoute à leur notation spatiale une forme de pléonasme grammatical (« et Jésus au milieu ») qui est surtout **une admirable note théologique** : seul

celui qui est au milieu peut assurer l'unité, Jésus est bien ainsi l'unique Médiateur, non seulement entre Dieu et les hommes (cf. 1 Tm 2,5-6 : « Il n'y a aussi qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes : un homme, le Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour nous ») mais aussi entre les hommes.

9. « Les passants » — « le peuple restant là »

« Les passants l'injuriaient en hochant la tête ; ils disaient : 'Toi qui détruis le Sanctuaire et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, si tu es le Fils de Dieu, et descends de la croix !' » (27,39-40)

De même selon **Marc** : « Les passants l'injuriaient en hochant la tête ; ils disaient : 'Hé ! toi qui détruis le Sanctuaire et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, descends de la croix !' » (15,29-30)

Luc : « Le peuple restait là, à observer » (23,35a).

Si les chefs des prêtres eux aussi au pied des trois croix se moquent du crucifié Jésus, les gens du « peuple » ne sont maintenant plus sous leur influence comme devant le prétoire du préfet Pilate, où ils vociféraient contre Jésus. Pour autant que ce soit les mêmes ou une partie d'entre eux qui s'étaient rendus ensuite au Golgotha...

Ils sont redevenus libres quant à leur liberté intérieure de jugement. Apparemment, ils se taisent car il n'y a rien à dire devant un tel « spectacle ». Seulement tout à voir, ou plutôt à « observer », ce qui est plus que voir.

10. « Les corps » ressuscités « de nombreux saints »

« Et voici que le rideau du Sanctuaire se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla et les rochers se fendirent. Les tombeaux s'ouvrirent ; les corps de nombreux saints qui étaient morts ressuscitèrent et, sortant des tombeaux après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la Ville sainte et se montrèrent à un grand nombre de gens » (27,51-53).

Ce récit est en partie de la seule veine de Matthieu. En partie car Marc et Luc rapportent eux aussi ce qui s'est passé pour l'un ou l'autre des deux immenses rideaux du Temple : l'un qui faisait séparation sur le parvis entre Juifs et non-Juifs, l'autre qui séparait le Saint du Saint des Saints.

Marc : « Le rideau du Sanctuaire se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas » (15,38).

Luc : « Le rideau du Sanctuaire se déchira par le milieu » (23,45b).

Le fait vaut avant tout pour sa valeur catéchétique : dorénavant, il n'y a plus de séparation absolue entre Juifs et non-Juifs ni entre les Juifs simples fidèles et les Juifs investis du sacerdoce. Et le seul Temple, dans l'Alliance nouvelle, n'est plus fait de pierres, mais c'est la personne vivante même du Christ Jésus, son humanité charnelle. La leçon en sera développée magistralement par l'auteur de la *Lettre aux Hébreux*.

Mais avec la suite du récit matthéen, nous voici en présence d'événements tout à fait « hors normes » pour un récit historique, et à un double titre :

1. Les **deux phénomènes** décrits sont de loin les plus impressionnants et extraordinaires de tout ce qui se trouve raconté par les évangélistes sur la Passion et autour d'elle, exception faite quand même de la notation, par **Matthieu et Luc**, d'une éclipse de soleil :

Matthieu : « À partir de midi il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à trois heures » (27,45).

Luc : « C'était déjà environ la sixième heure (c'est-à-dire midi) ; l'obscurité se fit sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure car le soleil s'était caché » (23,44-45a).

En même temps que le tremblement de terre, mais signe encore plus parlant, la « fracture » des pierres qui fermaient l'entrée de certains tombeaux est un événement inouï mais aucunement fortuit. Il est, par exemple, l'accomplissement eschatologique de la vision d'Ezéchiel (Ez 37, 1-14) : « J'ouvrirai vos tombeaux et vous ferai remonter de vos tombeaux » (Ez 37, 12).

2. Mais Matthieu précise bien que cette **résurrection des saints** s'est produite comme **en deux temps successifs** : 1. le *fait brut lui-même* aussitôt après que Jésus eut rendu l'esprit. 2 : *sa manifestation aux humains* de la terre **après la résurrection de Jésus**. Pourquoi ? Parce que cette manifestation était commandée par l'événement essentiel et seul déclencheur, qui est Jésus se manifestant personnellement ressuscité au matin de Pâques.

11. « Le centurion et [les autres soldats] qui étaient avec lui »

« À la vue du tremblement de terre et de ces événements, le centurion et ceux qui, avec lui, gardaient Jésus, furent saisis d'une grande crainte et dirent :

- Vraiment, celui-ci était Fils de Dieu ! » (27,54)

« était » : ne commettons donc pas l'anachronisme de considérer cette affirmation comme rigoureusement identique à celle qui, au IIIe ou IVe siècle, était solennellement exprimée dans toutes les eucharisties dominicales : « Je crois en son Fils unique Jésus Christ, qui **est** Dieu [né] de Dieu, lumière [née] de [la] lumière.

Quelle pouvait être la connaissance de la religion juive de ces soldats romains ? Plus que sommaire sans doute, sinon quasi nulle. Pourtant, la déclaration a ceci de puissant qu'elle est la reconnaissance de la justice et innocence totales de l'homme aux souffrances, à l'agonie et la mort de qui ils viennent d'assister.

12. « Toute la foule des gens qui s'étaient rassemblés pour ce spectacle »

Luc : « Et toute la foule des gens qui s'étaient rassemblés pour ce spectacle, observant ce qui se passait, s'en retournait en se frappant la poitrine » (23,48).

Parce qu'en effet il arrive toujours un **moment où le spectacle s'arrête**. Ce sont en fait les mêmes dont le même **Luc** avait peu auparavant signalé la présence au Golgotha (cf. 23,35a), muette, figée mais attentive (même verbe employé les deux fois : « observer »). Le signe qu'ils n'auront pas été totalement passifs devant ce qu'ils voyaient se trouve précisément donné au moment où le spectacle a pris fin : ils « s'en retournaient en se frappant la poitrine. » Exactement comme les femmes qui avaient suivi les condamnés vers le lieu de leur supplice. Geste expressif, geste liturgique de confession de leurs péchés, de leur mystérieuse mais avouée complicité dans le péché qui vient d'être ouvertement commis par grands prêtres, anciens, soldats juifs, préfet et soldats romains confondus.

13. Nicodème

Jean est seul à évoquer cet homme, seul d'ailleurs quant à l'ensemble des récits évangéliques.

« Nicodème - celui qui, au début, était venu trouver Jésus pendant la nuit - vint lui aussi [avec Joseph d'Arimatee] ; il apportait un mélange de myrrhe et d'aloès pesant environ cent livres. Ils prirent donc le corps de Jésus, qu'ils lièrent de linges, en employant les aromates selon la coutume juive d'ensevelir les morts.

À l'endroit où Jésus avait été crucifié il y avait un jardin et, dans ce jardin, un tombeau neuf dans lequel on n'avait encore déposé personne. À cause de la Préparation de la Pâque juive et comme ce tombeau était proche, c'est là qu'ils déposèrent Jésus » (19,39-42).

L'association Joseph d'Arimatee – Nicodème porte en elle, je pense, une **note ecclésiale** très importante au regard johannique. Par comparaison, quelle solitude désolante que celle, chez Matthieu, Marc et Luc, d'un Joseph d'Arimatee effectuant sans aucune aide humaine toute la série d'opérations relatives au cadavre « arraché » à Pilate.

« Ils déposèrent Jésus. » Le dernier mot ne sera pas, pour Jean, le mot « cadavre », ni même « corps », mais « Jésus », seul. Celui qui *avait été* Jésus au grand jour de la vie quotidienne, qui le demeurait dans leur cœur quoique submergé de désespoir...

Car il n'y avait plus de grand jour et de soleil resplendissant. Seulement la notation de **Luc** si émouvante de prosaïsme : « C'était le jour de la Préparation de la fête, et déjà brillaient les lumières du sabbat » (23,54)...



Vittore Carpaccio. *La préparation du tombeau du Christ* (1505)
[Étrange ensevelissement...](#)

Collection Spiritualité et Prière



Proposée par le P. Dominique Auzenet



D'autres e-books au format .pdf à télécharger sur le site

http://d.auzenet.free.fr/e_books_spiritualite.php

ISBN : 78-2-491316-84-6